HOLDI GAZ

19e EXERCICE I 2022 – 2023

# RAPPORT DE GESTION HOLDIGAZ

# HOLDIGAZ
# RAPPORT DE GESTION

19e exercice 2022-2023

HOLDI GAZ

# SOMMAIRE


**MESSAGE DU PRÉSIDENT**
05 Philippe Petitpierre, Président et Administrateur-délégué

**GROUPE HOLDIGAZ**
10 Présentation du groupe
11 Organigramme
12 Chiffres-clés
13 Organes de la Société et informations statutaires
18 Ressources humaines

**GAZ NATUREL**
22 Environnement politique
24 Energiapro SA : commercialisation d'énergie
27 Distribution de gaz au sein du groupe HOLDIGAZ
30 Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz SA
31 Société du Gaz de la Plaine du Rhône SA
32 Cosvegaz SA
33 Corelltech SA
34 Gaz naturel carburant (GNC)

**PARTICIPATIONS GAZIÈRES**
37 Swiss Gas Invest SA
38 Gaznat SA
39 Petrosvibri SA

**ÉNERGIES RENOUVELABLES**
42 Énergies renouvelables
44 Ecorecyclage SA
45 Agena SA

**TECHNIQUES DU BÂTIMENT**
48 Techniques du bâtiment et prestations de services
50 Joseph Diémand SA
51 Brauchli SA
52 Roos Ventilation SA
53 Taxa SA
54 CoGen SA

55 **ADRESSES**

# MESSAGE DU PRÉSIDENT

*Durant l'exercice 2022-2023, les affaires des sociétés du groupe se sont développées dans un environnement énergétique tendu*

**TRANSFORMATIONS IMPORTANTES DU MARCHÉ DU GAZ NATUREL (SITUATION AU 31 MARS 2023)**

L'exercice 2022-2023 s'est déroulé dans un contexte marqué par plusieurs changements importants de notre environnement énergétique. La crise énergétique sans précédent à laquelle ont été confrontés de nombreux États, dont la Suisse, a trouvé sa cause dans la forte reprise économique mondiale après la récession liée à la pandémie de COVID-19, à partir de 2020, puis amplifiée à partir de mars 2022 par le conflit entre la Russie et l'Ukraine. Le marché du gaz a été profondément transformé. Historiquement, les flux de gaz transitaient de l'Est vers l'Ouest. Aujourd'hui, c'est le contraire et cette nouvelle donne s'est accompagnée d'un transfert de richesses de l'Europe vers des régions fournissant du gaz, en particulier les États-Unis et le Qatar. Sur le premier semestre 2022, les importations de gaz naturel liquéfié (GNL) américain ont quasiment triplé en Europe. Les États-Unis sont exportateurs nets d'énergie depuis 2016. Ils sont les premiers producteurs mondiaux de pétrole depuis 2017, en y incluant les différents hydrocarbures liquides, et de gaz naturel depuis 2011, grâce à la contribution croissante de leur gaz de schiste.

Selon le rapport annuel de l'Agence Internationale de l'Énergie (AIE), la flambée des prix et la crise ukrainienne ont accéléré les investissements dans les énergies propres. Le groupe HOLDIGAZ a lui aussi poursuivi sa stratégie de diversification en se portant acquéreur, courant septembre 2022, d'une importante participation dans Repsol Renovables. Il s'agit de la branche de Repsol SA consacrée aux énergies renouvelables et détentrice d'un portefeuille conséquent de parcs photovoltaïques et éoliens ainsi que de centrales hydroélectriques répartis en Espagne, au Chili et aux États-Unis.

**UN BON EXERCICE DANS UN CLIMAT GÉOPOLITIQUE TENDU**

Au cours de l'exercice sous revue, les quantités de gaz naturel fournies entre autres sur les réseaux des trois distributeurs du groupe – Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz SA (Vevey), Société du Gaz de la Plaine du Rhône SA (Aigle)

et Cosvegaz SA (Cossonay) – atteignent 1,35 milliard de kWh (y inclus le biogaz produit à Lavigny, Roche, Penthaz et Collombey-Muraz), soit une diminution de 19,8% par rapport à l'exercice précédent. Cette baisse s'explique essentiellement par les degrés-jours, qui sont inférieurs de 14,5% par rapport aux valeurs de l'année passée en raison de températures plus douces, par le basculement des clients bicombustibles sur une énergie alternative, mesure préventive introduite par la Confédération en vue d'assurer la fourniture de gaz pour le chauffage durant l'hiver, mais également par les appels aux économies d'énergie.

Les activités hors vente d'énergie ont aussi enregistré des résultats positifs, avec des situations contrastées d'une société à l'autre.

Le total consolidé des produits d'exploitation atteint CHF 315,2 millions, en progression de 13,8% par rapport à l'exercice précédent. Le résultat opérationnel (EBITDA) présente une hausse marquée de 64,9% et se situe à CHF 69,7 millions. Le bénéfice net consolidé suit la même tendance et totalise CHF 25,8 millions, en progression de 45%. L'exercice sous revue, caractérisé par une hausse du chiffre d'affaires, malgré une baisse des volumes de vente, affiche ainsi de bons résultats dans tous les secteurs d'activités. Les marges sont, elles aussi, en progression en raison de l'augmentation importante des prix d'approvisionnement compensée par deux hausses tarifaires au 1er avril et au 1er novembre 2022. Ces bonnes performances ont permis de reconstituer les provisions et de procéder à une redistribution de l'ordre de 5 millions sous forme de note de crédit. Le Conseil d'administration proposera le versement d'un dividende en hausse lors de l'Assemblée générale du 27 septembre 2023.

## L'INDUSTRIE GAZIÈRE CONSTITUE DES RÉSERVES DE GAZ POUR LA SAISON HIVERNALE

La Suisse dépend des importations de gaz naturel et ne dispose pas de ses propres installations de stockage. La crise ukrainienne a motivé le Conseil fédéral à mettre en place le cadre juridique nécessaire pour permettre à l'industrie gazière de procéder rapidement à des achats en commun de gaz pour la saison hivernale 2022-2023. C'est ainsi qu'est entrée en vigueur, le 18 mai 2022, l'ordonnance sur la garantie des capacités de livraison en cas de pénurie grave de gaz naturel. Cette dernière exige de l'industrie gazière qu'elle s'assure de capacités de stockage dans les pays voisins et qu'elle dispose d'options pour des livraisons de gaz supplémentaires. Le concept de création d'une réserve de gaz hivernale vise à minimiser les conséquences d'un éventuel arrêt des livraisons de gaz russe. À cet effet, les exploitants de réseaux régionaux ont dû constituer une réserve physique à hauteur de 15% (environ 6 TWh) de la consommation annuelle de gaz naturel de la Suisse (35 TWh) dans les stockages des pays voisins. En outre, 20% (6 TWh) de la consommation hivernale suisse ont dû être acquis en France, en Allemagne, en Italie et aux Pays-Bas, sous forme d'options de livraison supplémentaires, auxquelles la Suisse aurait pu faire appel au besoin.

En raison du taux élevé de remplissage des stockages européens, mais aussi des températures hivernales plutôt clémentes, la Suisse n'a heureusement pas dû faire face à une pénurie de gaz durant l'hiver dernier. Additionnée aux efforts d'économie, cette évolution a induit une baisse significative de la consommation de gaz, tant en Europe qu'en Suisse. Début février 2023 toutefois, le Conseil fédéral a prorogé d'une année la validité de l'ordonnance visant à garantir les capacités de livraison de gaz naturel pour l'hiver 2023-2024. En effet, il était redouté que la Russie ne livre plus de gaz à l'Europe durant le printemps et l'été 2023, alors que d'abondantes quantités de gaz étaient disponibles une année plus tôt pour remplir les stockages. D'autre part, il était attendu que l'évolution conjoncturelle de l'Asie et tout particulièrement de la Chine entraîne la demande de gaz à la hausse, ce qui aurait pu assécher l'offre en GNL en Europe.

Cela dit, encore faut-il que le gaz puisse être physiquement livré en Suisse en cas de pénurie effective. C'est pourquoi l'industrie gazière prie instamment nos autorités d'intensifier leurs efforts visant à négocier des conventions bilatérales, en particulier avec l'Allemagne, la France et l'Italie afin de garantir l'accès aux installations de stockage.

## LA DÉCARBONATION DE L'APPROVISIONNEMENT EN GAZ NATUREL À L'HORIZON 2050

L'industrie gazière suisse entend s'affranchir le plus rapidement possible des dépendances énergétiques de l'étranger et développer à grande échelle les alternatives d'approvisionnement. Elle souscrit à l'objectif climatique du Conseil fédéral, le zéro émission nette à l'horizon 2050. En application de cette stratégie, le gaz naturel sera de plus en plus remplacé par des gaz renouvelables et climatiquement neutres, à l'instar du biogaz et du méthane de synthèse. La décarbonation complète de la filière gazière va prendre du temps. L'électrification exacerbée des secteurs accentue le risque de pénurie d'électricité en hiver, dont les signaux précurseurs se multiplient. Cette question fait aujourd'hui l'objet de préoccupations croissantes, notamment par le fait que le courant électrique importé provient en grande partie de sources non renouvelables. Les centrales de cogénération ou couplage chaleur-force (CCF) alimentées en gaz renouvelables contribuent de manière significative à la sécurité d'approvisionnement de la Suisse et à la stabilité du réseau électrique durant les mois d'hiver, car elles produisent de manière rapide non seulement de la chaleur, mais également de l'électricité.

La technologie est éprouvée et près de 1'000 installations CCF sont déjà en service en Suisse. Le gaz naturel représente 15% de la consommation finale d'énergie en Suisse et joue par conséquent un rôle important, également pour l'industrie.

**DÉCISION EUROPÉENNE HISTORIQUE DANS LE DOMAINE DU GAZ NATUREL**

Réservé jusqu'ici aux énergies renouvelables, le label « vert » a été attribué au gaz naturel et à l'énergie nucléaire. Ainsi en a décidé la Commission européenne réunie en session plénière le 6 juillet 2022 à Strasbourg. Les eurodéputés ont rejeté une proposition de veto contre ce projet.

Ces deux sources d'énergie ont été reconnues comme « nécessaires » pour lutter contre les changements climatiques et classifiées comme « durables », tout au moins pour la production d'électricité dans les centrales nucléaires ou à gaz qui n'émettent pas de $CO_2$. Le but étant de diminuer la production de charbon.

« L'énergie nucléaire et le gaz provenant de pays sûrs seront les seuls moyens pour certains États membres d'atteindre les objectifs climatiques communs dans les années à venir », a déclaré le Premier ministre tchèque Petr Fiala, dont le pays venait de reprendre la présidence tournante de l'Union européenne. La Suisse, souvent encline à rependre les directives européennes et à les transposer avec beaucoup de zèle dans sa propre législation, a peut-être manqué une opportunité de s'inspirer de cette décision. En effet, elle cherche désespérément, depuis de nombreuses années, à finaliser sans succès un accord-cadre sur l'électricité avec l'Union européenne afin d'assurer ses importations d'électricité, auxquelles elle est incapable de subvenir par ses propres moyens.

Dans ce contexte en constante mutation, j'adresse mes plus vifs remerciements à l'ensemble des intervenants de la grande famille HOLDIGAZ, qui a permis de réaliser des performances très satisfaisantes. Ma reconnaissance s'adresse en particulier aux membres des Conseils d'administration et des Directions pour leur appui ainsi qu'à nos 488 collaboratrices et collaborateurs, sans qui les sociétés du groupe ne connaîtraient pas l'essor qui est le leur aujourd'hui.

Ma gratitude va également à nos actionnaires, lesquels, en témoignant année après année leur intérêt et leur confiance à notre groupe, nous encouragent à poursuivre notre action avec engagement et conviction.

Enfin, mes remerciements se tournent vers nos clients qui, par leur fidélité et leur confiance, permettent au groupe HOLDIGAZ de continuer son développement dans la bonne direction.

**Philippe Petitpierre**
Président et Administrateur-délégué
du groupe HOLDIGAZ

GROUPE
HOLDIGAZ

# PRÉSENTATION DU GROUPE

*Une part de 46,7% des investissements directs de HOLDIGAZ SA concerne le domaine des énergies renouvelables en Suisse romande*

**HOLDIGAZ SA** a été créée en 2005. Elle regroupe, sous la forme d'une holding, des sociétés de distribution de gaz naturel ainsi que des sociétés spécialisées dans les techniques du bâtiment et les énergies renouvelables, dont la production de biogaz et l'énergie solaire.

Dans le secteur du gaz naturel et des énergies renouvelables, **Energiapro SA** (Vevey) assume l'ensemble des activités liées à l'approvisionnement en énergie depuis 2017. La **Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz SA ou CICG** (Vevey), la **Société du Gaz de la Plaine du Rhône SA ou SGPR** (Aigle) – toutes deux à l'origine de la création de HOLDIGAZ SA – ainsi que **Cosvegaz SA** (Cossonay) sont, depuis 2017 également, exclusivement en charge de la gestion et de l'entretien des réseaux de distribution de gaz naturel. Ces trois entreprises desservent un territoire de 153 communes des cantons de Vaud, du Valais et de Fribourg, et alimentent quelque 28'500 consommateurs. La société **Corelltech SA** (Vevey), spécialisée notamment dans l'analyse de réseaux de gaz et la sécurité de la distribution de gaz naturel, complète les prestations du groupe liées aux activités du réseau.

Le domaine du bâtiment, connexe à celui de la distribution et de la fourniture d'énergie, regroupe les sociétés **Joseph Diémand SA** (Forel) pour le sanitaire, **Brauchli SA** (Forel) pour le chauffage, et **Novogaz SA** (Vevey) pour le développement de technologies énergétiques. Ces trois sociétés étaient déjà présentes lors de la constitution de HOLDIGAZ SA. **Roos Ventilation SA** (Forel), active dans le domaine de la ventilation-climatisation, et **Taxa SA** (Forel), dans la fourniture de prestations spécialisées dans les installations de chauffage, ont respectivement rejoint le groupe en 2008 et en 2011. La société **Holdibat SA**, créée en 2020, a pour mission la gestion de projets en entreprise générale dans les domaines du chauffage, de la ventilation, de la climatisation, du sanitaire et du solaire (CVC2S). Enfin, le groupe s'est porté acquéreur fin 2020 de la société **CoGen SA** (Forel), spécialisée dans le couplage chaleur-force (cogénération).

Trois sociétés fournissent pour leur part des prestations dans le domaine des énergies renouvelables. **Ecorecyclage SA** (Lavigny) a pour mission principale la gestion d'une usine de compostage et de méthanisation des déchets verts et alimentaires. **Agena SA** (Forel) est spécialisée dans l'installation de panneaux solaires photovoltaïques et thermiques ainsi que de pompes à chaleur. La société **Gazobois SA** (Cossonay) est chargée d'étudier les possibilités de développement d'une filière de production de gaz de synthèse et d'électricité à partir de bois.

Pour réaliser ses activités, HOLDIGAZ SA détient en outre trois sociétés ayant des fonctions transversales et de support, dont le siège est à Vevey, à savoir **Holdigaz Prestations SA** (prestations de services aux sociétés du groupe), **Holdigaz Production SA** (prestations aux sociétés du groupe dans le domaine de la production d'énergie renouvelable) et **Holdigaz Immobilier SA**, qui détient le patrimoine immobilier nécessaire aux activités des sociétés opérationnelles.

HOLDIGAZ SA détient également une participation majoritaire dans **Swiss Gas Invest SA**, dont le but est l'acquisition, la détention, l'administration et l'aliénation de participations dans toutes sociétés actives dans le domaine du gaz naturel, et dans **Softcar SA**, active dans le développement, la production et la commercialisation de véhicules à gaz naturel à très faible empreinte écologique ayant recours à une utilisation massive de matériaux composites avancés et de biopolymères ainsi que la vente de licences de production. Par ailleurs, elle possède des participations minoritaires dans **Gaznat SA**, chargée de l'approvisionnement et du transport du gaz naturel en Suisse romande, dans **Petrosvibri SA**, société dont le but a été la recherche d'hydrocarbures en profondeur en Suisse romande et qui s'oriente désormais vers la valorisation géothermique de ses recherches en grandes profondeurs ainsi que dans le projet de forage de géothermie profonde **AGEPP SA** (Alpine Geothermal Power Production), sur le site de Lavey. HOLDIGAZ SA est enfin actionnaire à hauteur de 31% de la société **Nordur Power SNG AG**, dont le but est l'importation de bio-GNL ainsi que de **Swiss Green Gas International AG** (43,14%), dont le but est l'approvisionnement en gaz renouvelable.

# ORGANIGRAMME

**HOLDIGAZ SA** – Capital MCHF 20,5

| | SOCIÉTÉS D'ÉTAT-MAJOR | GAZ NATUREL | TECHNIQUES DU BÂTIMENT | ÉNERGIES RENOUVELABLES |
|---|---|---|---|---|
| **DÉTENTIONS À 100%** | **HOLDIGAZ PRESTATIONS SA**<br>Prestations de services<br>Capital MCHF 0,1 | **ENERGIAPRO SA**<br>Approvisionnement en énergie<br>Capital MCHF 1 | **HOLDIBAT SA**<br>Gestion de projets CVC2S<br>Capital MCHF 0,1 | **AGENA SA**<br>Installations solaires<br>Capital MCHF 0,2 |
| | **HOLDIGAZ PRODUCTION SA**<br>Prestations dans le domaine de l'énergie<br>Capital MCHF 0,1 | **COMPAGNIE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DU GAZ SA**<br>Distribution<br>Capital MCHF 10,5 | **JOSEPH DIÉMAND SA**<br>Installations sanitaires<br>Capital MCHF 1 | **ECORECYCLAGE SA**<br>Production de biogaz et de compost<br>Capital MCHF 5 |
| | **HOLDIGAZ IMMOBILIER SA**<br>Immeubles du groupe<br>Capital MCHF 8 | **SOCIÉTÉ DU GAZ DE LA PLAINE DU RHÔNE SA**<br>Distribution<br>Capital MCHF 10 | **BRAUCHLI SA**<br>Chauffage<br>Capital MCHF 1 | **GAZOBOIS SA**<br>Méthanation du bois<br>Capital MCHF 0,12 |
| | | **COSVEGAZ SA**<br>Distribution<br>Capital MCHF 10 | **ROOS VENTILATION SA**<br>Ventilation et climatisation<br>Capital MCHF 0,3 | |
| | | **CORELLTECH SA**<br>Contrôle des réseaux de gaz et d'eau<br>Capital MCHF 0,2 | **TAXA SA**<br>Chauffage<br>Capital MCHF 0,3 | |
| | | | **COGEN SA**<br>Couplage chaleur-force<br>Capital MCHF 0,1 | |
| | | | **NOVOGAZ SA**<br>Nouvelles technologies<br>Capital MCHF 0,1 | |
| **PARTICIPATIONS** | | **SWISS GAS INVEST SA**<br>Transport de gaz naturel<br>52,63% | | **SOFTCAR SA**<br>Mobilité au gaz naturel<br>60,75% |
| | | **GAZNAT SA**<br>Approvisionnement et transport<br>15,6% | | **NORDUR POWER SNG AG**<br>Importation de bio-GNL<br>31% |
| | | **PETROSVIBRI SA**<br>Recherche d'hydrocarbures<br>34% | | **SWISS GREEN GAS INTERNATIONAL AG**<br>Approvisionnement en gaz renouvelable<br>43,14% |
| | | **GAZMOBILE SA**<br>Véhicules à gaz<br><10% | | **AGEPP SA**<br>Géothermie profonde<br>21,72% |

# CHIFFRES-CLÉS

| | DU 01.04.2022 AU 31.03.2023 | VARIATIONS % | DU 01.04.2021 AU 31.03.2022 |
|---|---|---|---|
| **Ventes de gaz naturel y compris biogaz** | **1'349 GWh** | **-19,8** | **1'682 GWh** |

| **DONNÉES FINANCIÈRES** | **CHF** | | **CHF** |
|---|---|---|---|
| Ventes de gaz naturel | 210'603'724 | 18,9 | 177'110'572 |
| Autres prestations du secteur du Gaz | 10'842'485 | -38,3 | 17'568'205 |
| Prestations du secteur des Techniques du bâtiment | 67'479'248 | 10,3 | 61'193'028 |
| Prestations du secteur des Énergies renouvelables | 26'029'122 | 26,1 | 20'647'081 |
| Autres produits d'exploitation | 200'162 | -42,7 | 349'175 |
| **Total des produits d'exploitation** | **315'154'741** | **13,8** | **276'868'061** |
| | | | |
| Résultat opérationnel (EBITDA) | 69'690'343 | 64,9 | 42'269'251 |
| Amortissements et constitution de provisions | -58'649'183 | 80,3 | -32'519'834 |
| Dissolution de provisions d'exploitation | 6'827'531 | -60,6 | 17'306'998 |
| Résultat d'exploitation (EBIT) | 17'868'691 | -34,0 | 27'056'415 |
| Autres produits et charges | 10'988'118 | 225,0 | -8'788'330 |
| Part des actionnaires minoritaires | -3'068'506 | 539,8 | -479'627 |
| **Bénéfice du groupe** | **25'788'303** | **45,0** | **17'788'458** |
| | | | |
| Actifs circulants | 176'169'839 | | 129'156'381 |
| Actifs immobilisés | 450'193'384 | | 403'271'113 |
| Capitaux étrangers à court terme | 102'147'192 | | 69'282'297 |
| Capitaux étrangers à long terme | 202'971'511 | | 188'417'054 |
| Capitaux propres (avant répartition) | 321'244'520 | | 274'728'143 |
| **Total du bilan** | **626'363'223** | | **532'427'494** |

# ORGANES DE LA SOCIÉTÉ ET INFORMATIONS STATUTAIRES

## 1. STRUCTURE DU GROUPE ET ACTIONNARIAT

### A. But social

La Société a pour but principal la détention de participations dans des sociétés actives dans la distribution de gaz naturel ou dans des secteurs en synergie directe ou indirecte avec cette activité.

### B. Propres actions

Au 31 mars 2023, HOLDIGAZ SA détient 0,06% d'actions propres, contre 9,04% en fin d'exercice précédent.

## 2. STRUCTURE DU CAPITAL

### A. Capital

La Société dispose d'un capital-actions de CHF 20'500'000 (vingt millions cinq cent mille francs) au 31 mars 2023.

### B. Actions

La Société dispose d'une classe unique d'actions ordinaires comportant, au 31 mars 2023, 2'050'000 actions nominatives, d'une valeur nominale de CHF 10 (dix francs) chacune, entièrement libérées. Chaque action donne droit à une voix. Les titres sont traités sur des plateformes d'échange de diverses institutions bancaires accueillant un marché hors bourse, comme par exemple la Banque Cantonale Bernoise (BCBE). Il n'y a pas de bons de participation.

### C. Restrictions de transfert d'actions

L'inscription de tout transfert d'actions sur le registre des actions, avec tous les droits qui en découlent, n'est valable que si elle a préalablement été approuvée par le Conseil d'administration. L'article 6 des statuts précise les motifs de refus du transfert.

## 3. CONSEIL D'ADMINISTRATION

### A. Composition et durée de mandat

Le Conseil d'administration est composé de neuf à quinze membres. La durée de leur mandat statutaire est de deux ans. Tous les membres du Conseil d'administration sont de nationalité suisse.

### B. Organisation interne

Le Conseil d'administration se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent. Pour l'exercice 2022-2023, il a tenu séance à quatre reprises. Le Conseil d'administration doit être en majorité pour délibérer. La majorité absolue des voix émises est nécessaire pour une décision ou une élection.

### C. Attributions et compétences

Le Conseil d'administration a les attributions intransmissibles et inaliénables mentionnées à l'article 716a du Code des obligations.

Il décide de la stratégie de groupe (société holding et filiales opérationnelles et de services) et exerce également les attributions et compétences qui lui sont expressément réservées par les statuts et un règlement d'organisation définissant la répartition des tâches au sein de la Société. Il est enfin compétent pour toutes les affaires qui ne sont pas réservées à l'Assemblée générale ou à un autre organe de la Société ou qui ne leur ont pas été déléguées.

Conformément à la possibilité mentionnée à l'article 25 des statuts, le Conseil d'administration a délégué la gestion exécutive de la Société au Président et Administrateur-délégué et à la Direction sur la base d'un règlement d'organisation déterminant la répartition des tâches et les compétences financières.

| ADMINISTRATEURS EN FONCTION AU 31 MARS 2023 | ÉLU EN | TERME DU MANDAT | ANNÉE DE NAISSANCE | REPRÉSENTANT DE |
|---|---|---|---|---|
| **Philippe Petitpierre**<br>La Tour-de-Peilz<br>Président et Administrateur-délégué | 2005 | 2023 | 1948 | Energiapro SA – CICG – SGPR – Cosvegaz SA – Corelltech SA – Holdibat SA – Joseph Diémand SA – Brauchli SA – Roos Ventilation SA – Taxa SA – CoGen SA – Novogaz SA – Agena SA – Ecorecyclage SA |
| **Fernand Mariétan**<br>Monthey<br>Vice-président | 2005 | 2023 | 1952 | Energiapro SA – SGPR – Ecorecyclage SA |
| **Florian Chiaradia**<br>Montreux | 2021 | 2023 | 1987 | Energiapro SA – CICG |
| **Stéphane Coppey**<br>Monthey | 2013 | 2023 | 1971 | Energiapro SA – SGPR |
| **Bernard Daniel**<br>La Tour-de-Peilz | 2005 | 2023 | 1944 | Energiapro SA – CICG |
| **Grégory Dévaud**<br>Aigle | 2022 | 2023 | 1984 | Energiapro SA – SGPR |
| **Jean de Gautard**<br>Blonay – St-Légier | 2005 | 2023 | 1953 | Energiapro SA – CICG – SGPR – Cosvegaz SA – Ecorecyclage SA |
| **Pierre-Alain Karlen**<br>Noville | 2019 | 2023 | 1952 | SGPR |
| **Antoine de Lattre**<br>Corseaux | 2018 | 2023 | 1954 | Energiapro SA – CICG – SGPR – Cosvegaz SA |
| **Yvan Luccarini**<br>Vevey | 2020 | 2023 | 1970 | Energiapro SA – CICG |
| **Georges Rime**<br>Cossonay | 2007 | 2023 | 1957 | Cosvegaz SA – Ecorecyclage SA |

Secrétaire (hors Conseil) : Anne Crettenand, La Tour-de-Peilz

**D. Instruments d'information et de contrôle à l'égard de la Direction**

Le Conseil d'administration est informé de la marche des affaires des sociétés du groupe lors de chacune de ses séances, auxquelles participent les membres de la Direction. La Direction le renseigne régulièrement sur l'évolution financière de chacune des sociétés par les situations intermédiaires et projections de résultats qu'elle établit.

Le Conseil d'administration se prononce également sur l'évaluation des risques de nature stratégique, financière, opérationnelle ou de conformité que lui présente la Direction. Pour l'exercice 2022-2023, chaque société opérationnelle du groupe a procédé à une analyse prenant en compte l'évolution comparative des risques par rapport aux exercices précédents.

Le Conseil d'administration approuve également le rapport concernant le système de contrôle interne (SCI) que lui soumet une fois par année le Comité d'audit. Ce SCI a pour objectif de s'assurer d'une gestion correcte et efficace, de la protection des actifs ainsi que de garantir l'exactitude et l'intégralité des enregistrements comptables et la fiabilité des informations financières. Il est réalisé pour chacune des sociétés opérationnelles du groupe.

Le groupe HOLDIGAZ et ses sociétés soutiennent la vie locale culturelle et sportive. À l'occasion du Festival Images de 2022, la façade sud du siège de Vevey a été recouverte par une photographie monumentale de l'artiste Shirana Shahbazi.

## 4. CONDUITE DU GROUPE HOLDIGAZ

## 5. DIRECTION (situation au 31 mars 2023)

### DIRECTION DU GROUPE ET DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT-MAJOR

**HOLDIGAZ SA, HOLDIGAZ PRESTATIONS SA, HOLDIGAZ PRODUCTION SA, HOLDIGAZ IMMOBILIER SA**

**Philippe Petitpierre**, Président et Administrateur-délégué

**Nicolas Delacombaz**, Directeur
**Alexandre Kamerzin**, Directeur, Secrétaire général
**Jean-François Lanleau**, Directeur
**Stéphane Nançoz**, Directeur
**Stéphanie Reymond**, Directrice

**Emilie Simon**, Directrice adj.
**Michel Vauthey**, Directeur adj.

**Philippe Cornu**, Sous-directeur
**Francis Héritier**, Sous-directeur
**David Léonard**, Sous-directeur
**Nicole Müller**, Sous-directrice

**Frédéric Ohrel**, Sous-directeur
**Bertrand Raemy**, Sous-directeur
**Yann Zimmermann**, Sous-directeur

### DIRECTION DES FILIALES OPÉRATIONNELLES

**ENERGIAPRO SA**

**Philippe Petitpierre**, Président et Administrateur-délégué
**Stéphanie Reymond**, Directrice
**Emilie Simon**, Directrice adj.
**Francis Héritier**, Sous-directeur
**Nicole Müller**, Sous-directrice
**Frédéric Ohrel**, Sous-directeur

**HOLDIBAT SA**

**Stéphane Nançoz**, Administrateur-délégué et Directeur

**AGENA SA** *

**David Da Mota**, Directeur
**Carina Vilas**, Sous-directrice

**COMPAGNIE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DU GAZ SA, SOCIÉTÉ DU GAZ DE LA PLAINE DU RHÔNE SA, COSVEGAZ SA**

**Philippe Petitpierre**, Président et Administrateur-délégué
**Nicolas Delacombaz**, Directeur
**Alexandre Kamerzin**, Directeur, Secrétaire général
**Jean-François Lanleau**, Directeur
**Stéphanie Reymond**, Directrice
**Michel Vauthey**, Directeur adj.
**Philippe Cornu**, Sous-directeur
**Frédéric Ohrel**, Sous-directeur
**Bertrand Raemy**, Sous-directeur
**Yann Zimmermann**, Sous-directeur

**JOSEPH DIÉMAND SA**

**Stéphane Nançoz**, Directeur général
**Alexis Coral**, Directeur
**Alexandre Nieto**, Sous-directeur

**ECORECYCLAGE SA**

**Luc Germanier**, Administrateur-délégué
**Sarah Germanier**, Sous-directrice

**BRAUCHLI SA**

**Stéphane Nançoz**, Directeur général
**Marco Orlando**, Directeur
**Paolo Raccio**, Directeur
**Marc Bastian**, Sous-directeur
**Salvador Pineiro**, Sous-directeur
**Philippe Robert-Nicoud**, Sous-directeur

**GAZOBOIS SA**

**Philippe Petitpierre**, Président

**CORELLTECH SA**

**Valentin Basse**, Directeur
**Nicolas Pasquier**, Directeur adj.
**Michel Vauthey**, Directeur adj.
**Frédéric Ohrel**, Sous-directeur

**ROOS VENTILATION SA**

**Stéphane Nançoz**, Directeur général
**Pascal Corthésy**, Directeur
**Mathias Schorro**, Directeur
**Pierre-André Weiss**, Sous-directeur

**TAXA SA**

**Stéphane Nançoz**, Directeur général
**Mathias Schorro**, Directeur
**Luciano Zoccolan**, Directeur

**COGEN SA**

**Alain Bonzon**, Directeur

**NOVOGAZ SA**

**Philippe Petitpierre**, Président et Administrateur-délégué

* **Steeve Bacher**, Directeur † 28.01.2023

## 6. ORGANE DE RÉVISION

KPMG SA est l'organe de révision de la Société et des comptes de groupe. Il a été réélu par l'Assemblée générale du 28 septembre 2022 pour un mandat d'une année.

# RESSOURCES HUMAINES

*HOLDIGAZ SA contribue à la formation des jeunes en proposant plus de 60 places d'apprentissage dans les domaines de l'énergie et du bâtiment*

L'effectif du personnel actif a enregistré une augmentation de l'ordre de 2% au cours de l'exercice sous revue, avec des variations de faible amplitude dans chaque société opérationnelle du groupe.

Le personnel intérimaire engagé lors de périodes de forte charge de travail, qui a représenté pour l'exercice écoulé 17 postes équivalent plein temps, n'est pas compris dans le tableau ci-dessous. Par ailleurs, le recours à la sous-traitance est pratiqué sur un certain nombre de chantiers.

| SITUATION AU 31 MARS 2023 | COLLABORATRICES | COLLABORATEURS | TOTAL | DONT APPRENTI(E)S | ÉQUIVALENT PLEIN TEMPS |
|---|---|---|---|---|---|
| **Sociétés gazières** | 46 | 114 | **160** | 5 | 150,3 |
| **Joseph Diémand SA** | 6 | 97 | **103** | 22 | 102 |
| **Brauchli SA** | 10 | 99 | **109** | 27 | 108,2 |
| **Roos Ventilation SA** | 2 | 15 | **17** | 4 | 16,5 |
| **Taxa SA** | 3 | 11 | **14** | 2 | 13,5 |
| **CoGen SA** | | 1 | **1** | | 1 |
| **Ecorecyclage SA** | 4 | 26 | **30** | 3 | 28 |
| **Agena SA** | 10 | 32 | **42** | 1 | 40 |
| **Corelltech SA** | 1 | 11 | **12** | | 12 |
| **TOTAL** | **82** | **406** | **488** | **64** | **471,5** |

Le tableau ci-contre comprend les postes d'apprentissage, qui représentent 13% de l'effectif. Les places proposées concernent les différents métiers des entreprises du groupe, essentiellement dans le secteur de la construction (sanitaire, chauffage, ventilation), mais également dans ceux du commerce et de la gestion administrative, de la mécanique et de la logistique. Parallèlement, le groupe favorise les stages en entreprises, qui vont de pair avec les formations effectuées au sein d'une haute école. Pour le personnel actif, des modules de formation complémentaires ou de développement personnel sont proposés, encourageant une progression de carrière dans les sociétés.

D'une manière plus générale, l'accent est porté sur la sécurité au travail, particulièrement importante dans les domaines de l'énergie et de la construction. La protection des personnes et des biens est une priorité lors de la réalisation de travaux sur l'ensemble des chantiers du groupe.

En matière de bonnes pratiques, un Code de conduite applicable à l'ensemble des sociétés et des collaborateurs du groupe définit les principes professionnels et règles de comportement à observer à tous les niveaux de nos entreprises.

Le groupe HOLDIGAZ porte une attention toute particulière à la sécurité de son personnel et de ses clients. Ci-dessus, des collaborateurs suivent une formation de premiers secours organisée par Air-Glaciers SA.

# GAZ NATUREL

# ENVIRONNEMENT POLITIQUE

*L'exercice 2022-2023 a été marqué par la problématique de l'approvisionnement en gaz naturel, dans un contexte de crise géopolitique*

**CRISE ÉNERGÉTIQUE EN EUROPE**

Durant l'exercice 2022-2023, les livraisons de gaz russe via gazoduc ont été fortement réduites en raison du conflit en Ukraine, transformant ainsi le système énergétique européen. En 2022, la Russie a en effet diminué ses exportations de gaz vers l'Europe de 90% par rapport aux niveaux de 2021. Les quantités manquantes ont été remplacées par du gaz naturel liquéfié (GNL) et du gaz provenant de la Norvège et de l'Afrique du Nord. Ces changements ont eu une influence directe sur les importations de gaz en Suisse, qui est en effet totalement dépendante de l'étranger pour ses approvisionnements gaziers.

Parallèlement, l'industrie gazière suisse a poursuivi ses efforts pour réduire le plus rapidement possible les dépendances face au gaz russe et développer à large échelle les alternatives d'approvisionnement. Sur mandat de la Confédération, l'OIC Gaz, l'Organisation d'intervention en cas de crise, chargée de gérer l'approvisionnement en gaz en cas de pénurie, a été constituée. Elle est surveillée par l'Approvisionnement économique du pays (AEP) et intervient sur ses instructions. L'OIC Gaz a pour mission d'observer l'évolution de la situation et de soutenir en cas de pénurie les gestionnaires de réseau dans la mise en œuvre des mesures de gestion ordonnées par la Confédération.

## PART DU GAZ NATUREL LIQUÉFIÉ (GNL) DANS LE COMMERCE GAZIER INTERNATIONAL

Source : BP

## APPROVISIONNEMENT DE L'EUROPE EN GAZ NATUREL EN 2022

Source : ASIG

**UN ENGAGEMENT DANS LA DÉCARBONATION**

La Confédération veut réduire de moitié les émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030 par rapport à 1990 et atteindre ainsi les objectifs climatiques fixés par l'Accord de Paris sur le climat ratifié en 2017. Fin 2022, il a adopté le message relatif à la révision de la loi sur le $CO_2$ pour la période de 2025 à 2030. Le projet répond aux préoccupations exprimées lors de la dernière révision et ne contient pas de nouvelles taxes, ni de taxes plus élevées. En lieu et place de celles-ci, il mise sur des encouragements ciblés pour orienter les investissements vers des solutions respectueuses du climat. L'accent est mis sur les mesures qui permettent à la population de réduire les émissions de $CO_2$. Parallèlement, le projet renforce l'approvisionnement énergétique de la Suisse.

Le projet permet à la Confédération d'allouer au total quelque CHF 4,1 milliards entre 2025 et 2030 à la protection du climat. Une grande partie des investissements, soit près de CHF 2,8 milliards, sera attribuée à des mesures portant sur les bâtiments. Les moyens prévus pour le secteur des transports se montent, quant à eux, à quelque CHF 800 millions.

La taxe sur le $CO_2$ est maintenue à CHF 120 par tonne de $CO_2$. Désormais, les moyens issus de cette taxe seront, pour un peu moins de la moitié, investis dans des mesures de protection du climat, l'autre moitié étant redistribuée à la population et aux milieux économiques. Les moyens consacrés aux mesures de protection du climat servent à alimenter le Programme Bâtiments et le Fonds de technologie ainsi qu'à promouvoir la géothermie. Les installations de biogaz peuvent désormais aussi bénéficier d'un soutien, de même que les communes dans l'élaboration de leur planification énergétique.

Le projet intègre tout un volet de mesures d'encouragement jusqu'en 2035 pour la construction d'installations, qui produisent des gaz renouvelables et les injectent dans les réseaux. Jusqu'à présent, seule la production d'électricité à partir de gaz renouvelables pouvait bénéficier d'un soutien. Une autre amélioration de taille par rapport au projet mis en consultation est la prolongation jusqu'à la fin de 2030 des allégements fiscaux pour le gaz naturel et les gaz renouvelables utilisés comme carburant.

Le projet de loi relatif à un approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables prévoit le renforcement du rôle de la cogénération et du power-to-gas. À certaines conditions, l'investissement dans les installations de couplage chaleur-force (CCF) devrait pouvoir être encouragé par une contribution aux coûts d'investissement de 60% jusqu'à ce que les installations construites génèrent une puissance cumulée totale de 500 MW. Les installations de power-to-gas devraient aussi pouvoir être soutenues par des contributions d'investissement et être totalement exemptées de la rétribution pour l'utilisation du réseau jusqu'en 2030.

# ENERGIAPRO SA : COMMERCIALISATION D'ÉNERGIE

*Les prix du gaz sur les marchés internationaux ont connu une volatilité et une hausse sans précédent durant l'exercice*

Energiapro SA a pour but l'approvisionnement et la livraison d'énergie aux clients finaux situés principalement sur les zones de chalandise des sociétés de réseaux du groupe HOLDIGAZ (CICG, SGPR et Cosvegaz SA). La société est aussi active dans le développement et la valorisation des énergies renouvelables par la vente notamment de certificats solaires et biogaz, à l'intérieur et à l'extérieur de nos réseaux de distribution. Elle collabore par ailleurs étroitement avec Agena SA dans le cadre du contracting solaire, une solution proposée aux propriétaires de grande toiture. Cette solution permet aux clients d'accéder à de l'électricité renouvelable sans devoir investir financièrement.

La séparation entre les activités de gestion des réseaux (activités liées à la maintenance et au développement des réseaux de gaz naturel) et celle d'approvisionnement en énergie sera très certainement imposée par la future LApGaz. Dans ce contexte, Energiapro SA développe des produits novateurs et concurrentiels afin de répondre également aux défis de la Stratégie énergétique 2050.

Les quantités de gaz naturel achetées auprès de Gaznat SA durant l'exercice représentent 1'349,1 GWh, contre 1'682,0 GWh au 31 mars 2022. En raison de la hausse des prix d'approvisionnement, la société a dû augmenter ses tarifs à deux reprises, au 1er avril et au 1er novembre 2022.

En effet, la volatilité et l'augmentation des prix du marché spot en Allemagne (THE) constatées en 2021 s'est largement poursuivie en 2022. Ils ont démarré l'année à € 81/MWh et se sont maintenus à ce niveau jusqu'au début de la crise ukrainienne. Une première envolée des prix s'est alors produite avec un maximum à € 229/MWh le 7 mars 2022. Le marché a ensuite évolué latéralement autour de € 100/MWh jusqu'à la réduction, puis l'arrêt complet des livraisons russes par le gazoduc Nord Stream 1. Les prix sont alors montés à partir du 10 juin 2022 pour atteindre € 310/MWh le 15 août 2022. Des réservoirs européens bien remplis, un flux ininterrompu de méthaniers dans les ports européens et un automne particulièrement doux ont fait chuter les prix jusqu'à € 26/MWh début novembre 2022. À la fin de l'année, le prix spot coûtait € 75/MWh, après avoir approché à nouveau les € 150/MWh début décembre.

Durant la période sous revue, la répartition des ventes de gaz d'Energiapro SA par catégorie de consommation, fait une large part au secteur résidentiel (66%), suivi du secteur industriel (18%) et du secteur commercial (15%). Les ventes à la commune de Moudon pour son propre réseau de distribution (1%) complètent le tableau des quantités livrées par la société.

## RÉPARTITION DE LA CONSOMMATION DE GAZ NATUREL EN 2022-2023

myclimate shape our future
gaz naturel neutre en $CO_2$

Dans le cadre de ses activités dans les énergies renouvelables, HOLDIGAZ SA a été mandatée par la commune de Bourg-en-Lavaux pour la réalisation du nouveau réseau de chauffage à distance de Cully.

Au terme des travaux, Energiapro SA fournira l'énergie thermique de l'eau du Léman pour le chauffage de différents bâtiments (en jaune).

## CHIFFRES-CLÉS

| | | DU 01.04.2022 AU 31.03.2023 | DU 01.04.2021 AU 31.03.2022 |
|---|---|---|---|
| **Achats de gaz** | GWh | 1'349,1 | 1'682,0 |
| **Produits d'exploitation** | MCHF | 213,8 | 180,3 |
| **Bénéfice net** | MCHF | 21,0 | 22,5 |
| **Dividende à HOLDIGAZ SA** | MCHF | 22,0 | 22,8 |

## RÉPARTITION DES VENTES DE BIOGAZ EN 2022-2023

Mobilité | Chauffage et cuisson | Procédés industriels

energiapro

## ÉVOLUTION DES ÉMISSIONS CUMULÉES DE GAZ NATUREL

# DISTRIBUTION DE GAZ AU SEIN DU GROUPE HOLDIGAZ

*Le réseau gazier souterrain constitue un actif stratégique pour la distribution de gaz renouvelable*

Au cours de l'exercice sous revue, les quantités de gaz acheminées dans les réseaux des trois sociétés de distribution gazière – Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz SA (CICG), Société du Gaz de la Plaine du Rhône SA (SGPR) et Cosvegaz SA – atteignent 1,35 milliard de kWh, y compris le biogaz produit à Lavigny, Roche, Penthaz et Collombey-Muraz.

Par rapport à l'exercice précédent, le total des ventes de gaz naturel présente une diminution de l'ordre de 19,8%. Cette baisse s'explique essentiellement par les températures plus douces que d'habitude en raison des degrés-jours qui sont inférieurs de 14,5% par rapport aux valeurs de l'année passée, mais aussi par les appels aux économies d'énergie.

Indépendamment de ces circonstances moins favorables, les trois sociétés de distribution ont réalisé 120 nouveaux raccordements, dont une part importante concerne la substitution au mazout, générant ainsi une économie de $CO_2$. Ces nouveaux clients sont la preuve de la compétitivité de notre offre dans le contexte énergétique que nous connaissons. Un effort particulier est consacré à la densification du nombre de raccordements sur les réseaux de distribution.

Travaux de remplacement d'anciennes conduites de gaz naturel sur le réseau de la Société du Gaz de la Plaine du Rhône SA.

Le réseau de distribution de gaz naturel et de biogaz s'étend sur toute la Riviera, le Chablais et le Gros-de-Vaud, desservant au total 153 communes.

## LONGUEUR DES RÉSEAUX DE GAZ NATUREL (CICG, SGPR ET COSVEGAZ SA)

GAZ VEVEY

GAZ AIGLE

GAZ COSSONAY

## COMMUNES CONCÉDANTES * (CONVENTIONS D'ALIMENTATION AU 31 MARS 2023)

## RÉSEAUX DE CONDUITES

| SOCIÉTÉS DE DISTRIBUTION | VAUD | VALAIS | FRIBOURG | TOTAL | Km |
|---|---|---|---|---|---|
| CICG | 19 | - | 5 | **24** | 405,4 |
| SGPR | 13 | 10 | - | **23** | 409,9 |
| Cosvegaz SA | 94 | - | 12 | **106** | 987,8 |
| **TOTAL** | **126** | **10** | **17** | **153** | **1'803,1** |

* Pour certaines communes, l'alimentation ne concerne qu'une partie du territoire ou des clients spécifiques.

# COMPAGNIE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DU GAZ SA

*Distribution de gaz naturel-biogaz à 24 communes vaudoises et fribourgeoises*

L'exercice 2022-2023 peut être qualifié de globalement positif, tant au niveau financier que de la marche des affaires. La Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz SA (CICG) a ainsi procédé à la mise en service de 32 nouveaux raccordements, dont 21 comme substitution à d'autres agents énergétiques et 11 pour de nouvelles constructions.

Au niveau des investissements, la société a procédé à la pose de 100 m de nouvelles conduites sur différents tronçons, portant la longueur totale des réseaux de gaz naturel à 405,4 km.

La société a notamment procédé à la pose de 70 m de nouvelles conduites sur la commune d'Oron. En parallèle, elle a entrepris la rénovation et le remplacement d'anciennes canalisations de haute et moyenne pressions à l'avenue Général-Guisan, à Vevey. Elle a également dû remplacer 150 m de conduites de moyenne pression à La Tour-de-Peilz. Les quantités de gaz transportées pendant l'exercice écoulé ont totalisé 527 GWh.

Assainissement d'anciennes conduites de gaz naturel à Vevey, sur le réseau de distribution de la Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz SA.

GAZ VEVEY

# SOCIÉTÉ DU GAZ DE LA PLAINE DU RHÔNE SA

*Distribution de gaz naturel-biogaz à 23 communes du Chablais vaudois et valaisan*

Au cours de l'exercice sous revue, la Société du Gaz de la Plaine du Rhône SA (SGPR) a concentré ses efforts sur l'augmentation du nombre de raccordements sur les réseaux existants. Au total, elle a ainsi procédé à la mise en service de 36 nouveaux raccordements, dont 24 en remplacement d'autres agents énergétiques et 12 pour de nouvelles constructions. En parallèle, la société a continué d'investir dans ses réseaux par la pose de 80 m de conduites additionnelles, totalisant 409,9 km en fin d'exercice.

Sur le plan des réalisations, des travaux de remplacement d'anciennes canalisations ont dû être réalisés dans différents quartiers de la commune de St-Maurice, notamment la pose de 180 m de conduites basse pression à la rue St-François ainsi que la mise en place de 140 m de tubage haute pression à l'avenue des Terreaux et à la rue Joseph-Hyacinthe Barman. Les quantités de gaz transportées durant l'exercice écoulé atteignent, quant à elles, 400 GWh.

Remplacement d'anciennes conduites de branchement de gaz naturel à St-Maurice, sur le réseau de la Société du Gaz de la Plaine du Rhône SA.

# COSVEGAZ SA

*Distribution de gaz naturel-biogaz à 106 communes vaudoises et fribourgeoises dans les districts de Morges, du Gros-de-Vaud, du Jura-Nord vaudois, de la Broye, de Lavaux-Oron et de la Glâne*

Le développement de Cosvegaz SA s'est poursuivi de manière soutenue, avec de nouvelles extensions du réseau et un effort commercial particulier porté depuis quelques années à l'accroissement du nombre de raccordements sur les réseaux existants. Quelque 52 nouvelles installations ont pu être mises en service, dont plus de la moitié concerne la substitution à d'autres énergies.

Le réseau a pour sa part été complété par l'adjonction de 90 m de nouvelles conduites de gaz naturel, faisant du réseau de Cosvegaz SA le plus étendu du groupe avec ses 987,8 km, alors que les quantités de gaz transportées se sont élevées à 430 GWh. Au niveau des investissements, il convient notamment de signaler la rénovation et le remplacement de conduites de gaz dans le cadre d'importants travaux qu'a entrepris la commune de Cossonay en vieille ville. Les travaux de contournement du vortex se sont poursuivis. Ils devraient se terminer cette année. Une fois achevés, ces derniers auront permis la rénovation et le déplacement de 1'250 m de conduites haute pression.

Assainissement d'anciennes conduites de gaz naturel à Cossonay, sur le réseau de Cosvegaz SA.

# CORELLTECH SA

## *Plus de 20 ans d'expérience dans les réseaux de gaz, d'eau et d'assainissement*

Corelltech SA, qui a rejoint le groupe HOLDIGAZ en avril 2017, dispose d'un savoir-faire reconnu depuis plus de 20 ans, notamment dans l'analyse et le contrôle des réseaux de gaz et la sécurité de la distribution de gaz naturel. Cette société est venue compléter les prestations du groupe liées aux activités des trois sociétés de distribution gazière (CICG, SGPR et Cosvegaz SA).

En dehors de ses activités dans les réseaux de gaz, Corelltech SA s'est aussi spécialisée dans le secteur de l'eau potable, dans les contrôles d'assainissement ainsi que dans la vente et la location de matériel, notamment le déploiement de vannes connectées et pilotées à distance. L'entreprise a intégré le groupe HOLDIGAZ, tout en poursuivant son engagement dans ses domaines de spécialisation. Cette proximité avec les sociétés du groupe a eu comme corollaire le renforcement des activités de Corelltech SA ainsi que l'élargissement de la gamme de prestations que celle-ci propose à ses clients et à ses partenaires.

Historiquement, la société était basée à Broc, dans le canton de Fribourg. Elle est aujourd'hui pleinement opérationnelle au siège de la holding, à l'avenue Général-Guisan, à Vevey.

Au niveau des performances financières, Corelltech SA enregistre des produits d'exploitation en baisse. Les résultats sont eux aussi en léger repli par rapport à la période sous revue précédente, en raison de charges plus élevées.

En complément de ses activités dans le domaine du gaz naturel, Corelltech SA est spécialisée dans l'assainissement et le contrôle des réseaux d'eaux sur le territoire communal ou chez les particuliers.

# GAZ NATUREL CARBURANT (GNC)

*HOLDIGAZ SA a repris la gestion de deux stations GNC valaisannes durant l'exercice, portant à 16 le nombre de stations publiques desservies par sa société fille Energiapro SA*

Rouler au gaz (gaz naturel comprimé, GNC) permet de ménager à la fois l'environnement et le porte-monnaie. De nouvelles avancées dans la technologie des moteurs rendent ce carburant encore plus attrayant. En Suisse, les véhicules au GNC roulent avec une part de biogaz d'au moins 20%. Ils émettent non seulement moins de $CO_2$ que les véhicules à essence ou diesel, mais aussi beaucoup moins de polluants nocifs pour l'environnement et la santé, comme les particules fines.

Concrètement, avec un moteur au GNC, les valeurs d'émission d'oxydes d'azote sont réduites d'environ 50% par rapport à un moteur à essence et même de 95% par rapport à un moteur diesel courant. Les oxydes d'azote sont particulièrement problématiques en relation avec la formation d'ozone durant les mois d'été. Le GNC est par ailleurs partiellement exonéré de l'impôt sur les carburants à hauteur de CHF 0,40 par litre d'équivalent essence, l'exonération étant totale pour la part issue du biogaz. Ce dispositif fiscal en place initialement jusqu'à mi-2020 a été reconduit jusqu'au 31 décembre 2023.

Le prix de vente du GNC a été maintenu, dans les stations desservies par Energiapro SA, à CHF 1,44/kg, correspondant à CHF 0,98 par litre d'équivalent essence, soit 50% meilleur marché que le carburant sans plomb 95 (au prix moyen de CHF 1,98 par litre durant l'exercice écoulé). Au cours de la période sous revue, Energiapro SA a par ailleurs introduit une variante 100% biogaz aux stations GNC de Vevey, Lucens et Vufflens-la-Ville, à l'attention de la clientèle privée et commerciale. Le prix pratiqué pour le biogaz à ces stations est de CHF 2,422/kg, soit CHF 1,65 par litre d'équivalent essence.

Au niveau des ventes, 18,6 millions de kWh ont été fournis par Energiapro SA sous forme de carburant sur le réseau HOLDIGAZ en 2022-2023, soit une augmentation de 11,7% par rapport à l'exercice précédent. Sur le réseau du groupe, la distribution s'opère par le biais de 22 stations de remplissage (dont 16 stations publiques), par des unités destinées aux transports publics (VMCV à Clarens) ainsi que par des installations individuelles pour des utilisations privées. La Suisse romande compte dans son ensemble 38 stations de remplissage publiques.

## PART DE BIOGAZ DANS LE GNC

Source : ASIG

Une partie de la flotte de camions de Migros Vaud roule à 100% au biogaz. Cette énergie renouvelable et locale est fournie par Energiapro SA, qui a également contribué au marquage des véhicules.

–

Durant l'exercice 2022-2023, le groupe HOLDIGAZ a repris la gestion de deux stations GNC publiques valaisannes se situant respectivement à Sion et à Sierre (Chalais).

gaz naturel
biogaz

# PARTICIPATIONS GAZIÈRES

# SWISS GAS INVEST SA

*Par le biais de sa participation majoritaire dans Swiss Gas Invest SA, HOLDIGAZ SA s'investit dans la sécurité d'approvisionnement de ses clients*

Créée en juin 2016 en partenariat avec Gaznat SA, Erdgas Ostschweiz AG, Swissgas AG, Groupe E SA et Gas&Com AG, la société a pour but l'acquisition, la détention, l'administration et l'aliénation de participations dans toutes sociétés actives dans le domaine du gaz naturel.

Swiss Gas Invest SA détient une participation à hauteur de 7,9% de la société FluxSwiss Sàrl, filiale suisse de la société belge Fluxys Europe SA, en consortium avec le fonds d'investissement Energy Infrastructure Partners (36,6%), Fluxys Europe SA (50,6%) et Swissgas AG (4,9%). À la suite de cette transaction, FluxSwiss Sàrl possède 46% du capital-actions de la société Transitgas AG et 90% de la capacité de transport de ce gazoduc reliant l'Allemagne à l'Italie, en passant par la Suisse.

HOLDIGAZ SA détient la majorité (52,63%) du capital-actions de la société Swiss Gas Invest SA, basée au siège social de la holding veveysanne. L'important investissement consenti se justifie, d'une part, par la rentabilité financière qui ressort des contrats de transport de gaz à moyen et à long terme, d'autre part, par le fait que HOLDIGAZ SA place avantageusement une partie de ses liquidités dans un domaine qu'elle maîtrise, celui du transport et de la valorisation du gaz naturel. HOLDIGAZ SA renforce ainsi son positionnement stratégique et la sécurité d'approvisionnement de ses clients.

Swiss Gas Invest SA contribue à l'approvisionnement en gaz naturel de la Suisse. Une partie de cette énergie, acheminée depuis l'Allemagne, passe par la station de Wallbach pour être distribuée aux clients.

SWISS GAS INVEST

# GAZNAT SA

*Les travaux de construction de la nouvelle plateforme destinée au projet GreenGas, à Aigle, ont démarré en mai 2022*

Gaznat SA, fondée en 1968, assure le transport et l'approvisionnement du gaz naturel en Suisse romande.

La pointe de puissance mesurée sur le réseau de la société en 2022 s'est élevée à 3'686 MW, alors qu'elle avait atteint 3'800 MW en 2021, soit une diminution de 3% par rapport à l'année précédente. Quant aux quantités transportées, elles ont aussi subi une diminution plus importante de 15,1% par rapport à 2021 pour s'établir à 11'145 GWh.

Le conflit en Ukraine et la disparition presque complète des livraisons de gaz russe en Europe de l'Ouest ont encore renforcé l'importance donnée par Gaznat SA à la sécurité d'approvisionnement. Ainsi, les contrats à moyen et à long terme restent la colonne vertébrale de son approvisionnement. Leur flexibilité au niveau des volumes à prendre laisse toutefois une large place aux achats spot et à terme sur le marché, à hauteur de 45% en 2022. Comme le Conseil fédéral l'a imposé par voie d'ordonnance, la société a stocké en France 15% des consommations moyennes annuelles de la zone desservie par son réseau haute pression.

Le 6 mai 2022 a eu lieu le premier coup de pioche de la construction de la nouvelle plateforme du projet GreenGas sur le site d'Aigle. L'avancement des travaux se poursuit rapidement. Les premiers containers de ce laboratoire d'innovation comprendront une centrale photovoltaïque, une installation de couplage chaleur-force (CCF), avec dispositif de capture du dioxyde de carbone par membranes en graphène à nanopores, et une unité de power-to-gas, comprenant un réacteur de méthanation catalytique pour la production de gaz de synthèse. La mise en service est prévue en 2023.

Gaznat SA poursuit ses activités dans le domaine des gaz renouvelables. Son nouveau site d'Aigle permet la production de gaz de synthèse neutre en $CO_2$ à partir d'un procédé power-to-gas.

# PETROSVIBRI SA

*Le projet d'extraction de gaz sous le Léman a suscité un regain d'intérêt durant l'exercice en raison des inquiétudes liées à l'approvisionnement en gaz de l'étranger*

Petrosvibri SA, détenue conjointement par HOLDIGAZ SA (34%) et Gaznat SA (66%), est active dans la recherche et l'exploitation de gisements de gaz naturel et d'hydrocarbures dans le périmètre concédé par les autorités vaudoises et valaisannes.

Au mois de février 2018, le Département des institutions et du territoire (DIT, anciennement le Département du territoire et de l'environnement) du Canton de Vaud a suspendu le traitement de la demande d'octroi d'un permis d'exploration profonde déposée en octobre 2014. Cette suspension est la conséquence de l'adoption de la nouvelle loi cantonale du 11 décembre 2018 sur les ressources naturelles du sous-sol (LRNSS), entrée en vigueur au 1er avril 2019.

Une étude d'évaluation de la faisabilité d'un projet de valorisation du puits existant pour l'exploitation des ressources géothermiques a été réalisée et a conduit à l'octroi, courant 2021, d'un permis de recherche en surface d'une durée de deux ans. Ce permis devrait être renouvelé prochainement.

Les explorations du site de Petrosvibri, à Noville, en 2010 avaient permis d'estimer par des méthodes mathématiques les réserves de gaz naturel à l'équivalent de 25 années de consommation de la Suisse, ou 75 ans de celle de la Suisse romande.

# ÉNERGIES RENOUVELABLES

# ÉNERGIES RENOUVELABLES

*La part des gaz renouvelables dans les réseaux de gaz en Suisse avoisine les 8%, confirmant ainsi les ambitions de l'industrie gazière d'atteindre les 15% d'ici à 2030*

Depuis plusieurs années, le groupe HOLDIGAZ oriente ses activités en direction de la production d'énergies renouvelables et de la commercialisation d'installations permettant cette production. Les projets développés et soutenus par HOLDIGAZ SA concernent la production de biogaz par la transformation de déchets verts, alimentaires ou provenant de stations d'épuration, la fabrication de gaz de synthèse à partir de bois, le développement de toitures solaires photovoltaïques et thermiques ainsi que la réalisation d'un chauffage à distance à Bourg-en-Lavaux.

Le potentiel de production de biogaz en Suisse se situe entre 3 et 5 TWh. Les coûts de revient sont toutefois très élevés, amenant la branche à se tourner de plus en plus vers le biogaz importé, produit à l'étranger à moindre coût. Aujourd'hui, la part des gaz renouvelables dans le réseau suisse avoisine 480 GWh, soit près de 1,15% de la consommation actuelle d'environ 35 TWh. À l'horizon 2030, l'industrie gazière suisse s'est fixé l'objectif de 30% de gaz renouvelables sur le marché de la chaleur, soit 5 TWh, en considérant la diminution de la consommation. Ainsi, 8% des objectifs sont atteints.

Le biométhane synthétique, qui est produit à partir d'hydrogène ($H_2$) par électrolyse et de $CO_2$, recèle également un potentiel non négligeable. Une étude du Laboratoire fédéral d'essai des matériaux et de recherche (EMPA) estime ce potentiel à 5 TWh. On peut donc partir du principe qu'à moyen ou à long terme, les importations seront importantes.

Pour l'exercice sous revue, la production de biogaz sur les sites de Lavigny (déchets verts et alimentaires), Roche, Penthaz et Collombey-Muraz (boues d'épuration) a atteint 28,2 millions de kWh, alors que cette même production totalisait 26 millions de kWh lors de l'exercice précédent, soit une augmentation globale de 6,5%, enregistrée principalement sur le site de Lavigny.

En sus du déploiement de ces activités, HOLDIGAZ SA est détentrice d'une participation de 6,9% dans un parc éolien *offshore* situé dans la partie allemande de la mer Baltique. Le parc, constitué de 60 turbines de nouvelle génération, dispose d'une puissance installée de 378 MW. Toujours en partenariat avec Energy Infrastructure Partners AG, HOLDIGAZ SA s'est portée acquéreur, courant mars 2021, d'une participation dans un important groupe international, détenteur d'un portefeuille conséquent de parcs photovoltaïques et éoliens *onshore* disséminés dans plusieurs régions du monde ainsi qu'en septembre 2022, d'une participation supplémentaire dans Repsol Renovables, la branche de Repsol SA consacrée aux énergies renouvelables.

Finalement, le groupe s'est vu adjuger en 2020 par la commune de Bourg-en-Lavaux le projet de réalisation d'un réseau de chauffage à distance (CAD) utilisant la chaleur de l'eau du Léman. Ce projet est complété par un micro-réseau électrique (microgrid) alimenté par des toitures solaires photovoltaïques. Trois sociétés du groupe participent à ce développement local : Brauchli SA construit les installations techniques de chauffage du CAD, Agena SA réalise les installations solaires photovoltaïques, et finalement, Energiapro SA sera chargée de vendre la chaleur fournie par le CAD et l'électricité du microgrid.

Une nouvelle installation de biogaz a été mise en service à la STEP d'Écublens (FR) en avril 2023. La production de biogaz issue du digesteur de la STEP est traitée puis injectée dans le réseau de gaz naturel. Il s'agit du cinquième site de production et d'injection de biogaz réalisé sur le réseau gazier du groupe HOLDIGAZ.

biogaz

# ECORECYCLAGE SA

*La production de biogaz sur le site d'Ecorecyclage a atteint près de 21'800'000 kWh en 2022, ce qui correspond à la consommation de gaz pour le chauffage d'environ 1'500 ménages de quatre personnes par an*

Ecorecyclage SA dispose d'une unité de traitement des déchets verts et alimentaires qui valorise quotidiennement de la matière organique en engrais naturel et en biogaz, une énergie 100% renouvelable, locale et neutre en $CO_2$. Le bilan de l'exercice écoulé est très positif, marqué par la mise en service d'un deuxième digesteur de biomatières sur le site de Lavigny, contribuant à augmenter la production de biogaz et de compost.

Grâce au concours des communes et de la population, la quantité de déchets organiques réceptionnée sur le site est restée stable en 2022, malgré l'influence de la sécheresse sur la croissance de la végétation. Les installations de la société ont pu traiter les biodéchets de plus de 330'000 habitants représentant 40% de la population vaudoise. Elles ont ainsi permis de valoriser près de 65 kg de matière organique par habitant, correspondant à 45% du total des intrants traités sur le site.

Un nouveau digesteur liquide d'une contenance de 1'500 $m^3$, qui permet d'accroître l'efficience énergétique en termes de production d'énergies renouvelables, a été mis en service en 2022. Équipé d'un système de chauffage utilisant du biogaz, il est entièrement autonome sur le plan thermique puisqu'il utilise une partie de l'énergie qu'il produit. Par rapport à l'exercice 2021-2022, la production annuelle de biogaz est en augmentation et se situe à près de 21,8 millions de kWh, ce qui correspond à la consommation de chauffage annuelle d'environ 1'500 ménages de quatre personnes.

Ecorecyclage SA a réalisé un exercice 2022-2023 marqué par une hausse de ses produits d'exploitation. Les marges sont quant à elles restées stables, et les résultats en retrait en raison de charges plus importantes. La société a pu poursuivre son important plan d'investissements destiné à améliorer les performances de son usine et effectuer les amortissements nécessaires. Le résultat bénéficiaire a permis le versement d'un dividende de CHF 250'000, inférieur à celui de l'exercice précédent.

Un nouveau digesteur liquide, utilisé principalement pour la valorisation de la matière issue de l'agriculture, a été mis en service sur le site d'Ecorecyclage SA durant l'exercice, permettant ainsi d'augmenter la production de biogaz.

ecorecyclage
production de biogaz

# AGENA SA

*L'entreprise dispose de plus de 40 ans d'expérience dans le domaine des installations solaires photovoltaïques et thermiques*

Agena SA est spécialisée principalement dans la pose de panneaux solaires photovoltaïques et thermiques, installations devenues quasiment incontournables dans la construction. En raison de la diminution des incitations financières dans le domaine du photovoltaïque et des baisses de prix des matériaux, la société adapte en permanence ses offres commerciales dans ce domaine.

La réduction progressive des prix de revient des matériaux entraîne une baisse correspondante des produits d'exploitation et des marges unitaires. Pour dégager un chiffre d'affaires équivalent, il fallait poser 29'910 m² de surfaces modulables en 2016, contre 35'170 m² en 2022. À relever que la société a posé plus de 33'000 m² de modules solaires photovoltaïques durant l'exercice.

La société enregistre des résultats stables dans le secteur des panneaux thermiques. Le domaine du photovoltaïque a, quant à lui, connu une croissance de l'ordre de 36% par rapport aux 12 mois de l'exercice précédent et ce, malgré les problèmes d'approvisionnement en matériaux. Les taux de marges sont en hausse tous secteurs confondus. Cette situation a permis à Agena SA de remonter à la holding un dividende de CHF 1'900'000, en augmentation par rapport à celui versé au terme de l'exercice 2021-2022.

Près de 500 m² de modules photovoltaïques ont été posés par Agena SA sur le toit du Grand Chétuan, bâtiment réalisé par la Fondation Equitim à Cully. La production d'électricité renouvelable de cette toiture solaire équivaut à la consommation moyenne annuelle de près de 30 ménages.

agena
l'énergie du soleil

# TECHNIQUES DU BÂTIMENT

# TECHNIQUES DU BÂTIMENT ET PRESTATIONS DE SERVICES

*L'assainissement des installations techniques et la rénovation des bâtiments permet de répondre à la nécessité de réduire la consommation énergétique du parc immobilier existant*

Dans le secteur vaudois de la construction, la situation des affaires est jugée normale, voire plutôt bonne, pour le début de l'année 2023, même si la prudence reste de mise. Pour les métiers du gros œuvre, toutefois, les conditions sont défavorables comparativement à la même période des années précédentes. Concernant les prix, l'anticipation de leur hausse se détend quelque peu. Mais elle reste élevée, en particulier dans le second œuvre, en raison des facteurs déjà connus, à savoir : une hausse des délais, une flambée des coûts de l'énergie et une pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Enfin, le nombre de demandes de permis de construire se maintient à des niveaux très élevés principalement pour les transformations et rénovations.

Au niveau national, l'indice de la construction a enregistré une nouvelle hausse durant l'année 2022. Le génie civil et le bâtiment public soutiennent cette croissance. Ce dernier secteur a montré une progression exceptionnelle des entrées de commandes. En ce qui concerne l'évolution de la conjoncture de la construction, les signaux sont en revanche mitigés. L'économie mondiale se trouve en pleine phase de ralentissement. En Suisse également, la croissance économique devrait nettement diminuer, mais le pays devrait éviter une récession. Dans le même temps, la forte hausse des taux d'intérêt supprime un moteur clé de la demande de construction de ces dernières années. À moyen terme, la forte croissance démographique devrait en revanche avoir un effet positif sur la demande de construction. De plus en plus de voix s'élèvent donc pour mettre en garde contre une pénurie généralisée de logements si l'on ne parvient pas à redresser la barre en matière de construction de logements et à densifier le parc résidentiel à un rythme accéléré.

Pour les sociétés du groupe, le niveau général des résultats a évolué favorablement, malgré un climat conjoncturel contrasté avec des prix de vente et des marges sous pression, corollaires d'une très vive concurrence. Au total, le chiffre d'affaires consolidé de ce secteur est en hausse de 10,3% et atteint CHF 67,5 millions, ce qui correspond à 21,4% du total des produits d'exploitation du groupe.

Holdibat SA, créée en 2020, se positionne comme un partenaire multi-compétences pour la mise en conformité et l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments sur le marché des constructions neuves ou de l'assainissement énergétique.

Les sociétés basées à Forel, spécialisées dans le chauffage, la ventilation-climatisation, le sanitaire et le solaire, collaborent étroitement dans le cadre de nouveaux développements immobiliers ou de la rénovation énergétique des bâtiments.

# JOSEPH DIÉMAND SA

*L'expert de tous types d'installations sanitaires dans les constructions neuves ou les rénovations*

Joseph Diémand SA, spécialisée dans les installations sanitaires, exerce ses activités sur l'ensemble du territoire vaudois, avec quelques projets au-delà des frontières cantonales. Depuis sa création en 1903, cette entreprise a élargi de manière continue ses domaines de compétences et réalise aujourd'hui des installations à la pointe de l'innovation permettant de concevoir tous types de projets relatifs au transport de fluides.

Depuis plusieurs années, elle se trouve associée sur des chantiers communs aux autres sociétés du groupe, notamment Brauchli SA et Roos Ventilation SA, lors d'adjudications globalisées, mais aussi pour la pose de canalisations de gaz naturel. Elle intervient tant au niveau de la planification que de la réalisation de chantiers importants ou complexes, dans des bâtiments à caractère commercial ou industriel.

Le total des produits d'exploitation de la société est stable par rapport à l'exercice précédent. Grâce à une bonne maîtrise de ses charges, les marges et les résultats sont en revanche en hausse. Le résultat bénéficiaire a permis le versement d'un dividende de CHF 300'000.

Joseph Diémand SA a réalisé toutes les installations sanitaires dans les surfaces administratives du nouveau complexe immobilier Cocoon, à Bussigny.

Cette réalisation inclut notamment des groupes sanitaires, la production d'eau chaude via des boilers thermodynamiques, des conduites d'évacuation des eaux pluviales, des locaux techniques ainsi que le raccordement d'une chaudière à gaz de 1 MWh depuis le réseau communal à haute pression.

diémand
sanitaire

# BRAUCHLI SA

*Le spécialiste dans les installations de chauffage complexes et la production de froid*

Brauchli SA est l'un des leaders romands dans les installations de chauffage, d'équipements hydrauliques et de rafraîchissement ainsi que dans les rénovations énergétiques. La société possède l'ensemble des compétences relatives à la conception, à la construction et à la maintenance et propose une très large gamme de prestations, de la villa individuelle aux installations complexes et de grande dimension.

Avec 109 collaboratrices et collaborateurs, Brauchli SA est la plus importante société du groupe en termes d'emplois, avec des effectifs en hausse de l'ordre de 7%.

Au niveau de ses résultats, la société enregistre des produits d'exploitation stables. Grâce à une bonne maîtrise de ses charges, elle affiche des marges et des résultats en progression par rapport à ceux de la période sous revue précédente. Cette situation a permis à la société de servir un dividende de CHF 1'500'000 à la holding, également en hausse par rapport à 2021-2022.

Brauchli SA réalise, en consortium avec Roos Ventilation SA, toutes les installations techniques de chauffage et de ventilation-climatisation du nouveau Campus RTS sur le site de l'EPFL, à Lausanne.

Le complexe réunit plusieurs bâtiments. La chaleur comme le froid sont diffusés via un mini-réseau conçu par Brauchli, reliant l'ensemble des bâtiments.

brauchli chauffage

# ROOS VENTILATION SA

*Un savoir-faire reconnu dans la conception, la fourniture et la pose d'installations de ventilation, de climatisation et de rafraîchissement*

Au cours de l'exercice sous revue, Roos Ventilation SA, spécialisée dans la conception, la fourniture et la pose d'installations de ventilation, de climatisation et de rafraîchissement, a pu concevoir et réaliser de nombreux projets, grâce à ses équipes du bureau technique et du montage. Sur certains chantiers, elle a apporté son concours aux sociétés Brauchli SA et Joseph Diémand SA pour compléter les offres dans les secteurs du chauffage et du sanitaire.

Au niveau des performances, la société affiche des produits d'exploitation en forte hausse essentiellement imputables à la ligne des grands chantiers. Grâce à des charges bien maîtrisées, les résultats sont eux aussi en hausse. Roos Ventilation SA consolide donc les signes de reprise amorcée lors des deux derniers exercices et peut distribuer un dividende de CHF 165'000.

Roos Ventilation SA a contribué au concept énergétique du nouveau développement Les Cèdres, à Chavannes-près-Renens, en réalisant les installations de ventilation double flux de tous les immeubles locatifs.

roos
ventilation
climatisation

# TAXA SA

*Le spécialiste de l'entretien et du dépannage d'appareils de chauffage et de l'assainissement de petites chaufferies*

Taxa SA a rejoint le groupe HOLDIGAZ en 2011. Cette société s'est spécialisée dans l'installation, le remplacement, l'entretien et le dépannage d'appareils de chauffage et de systèmes multi-énergies. Toutes ses activités sont complémentaires à celles de Brauchli SA, avec laquelle elle a mis en place de nombreuses synergies au niveau du marché et du déploiement de certains chantiers.

La société enregistre des produits d'exploitation en hausse. En raison de l'augmentation des charges, les résultats sont toutefois en léger retrait par rapport à l'exercice précédent. Elle a néanmoins pu remonter un dividende de CHF 54'000 à HOLDIGAZ SA.

Rénovation des installations énergétiques d'une villa à Ursy, incluant le remplacement d'une chaudière à mazout par une pompe à chaleur, des capteurs thermiques en façade ainsi qu'une toiture solaire photovoltaïque.

taxa
énergie
maintenance

# COGEN SA

*Une installation de cogénération permet de produire simultanément de la chaleur et de l'électricité à partir de gaz*

CoGen SA est une entreprise spécialisée dans le domaine de la cogénération, appelé aussi couplage chaleur-force (CCF). Une installation CCF a pour vocation de produire simultanément de la chaleur et de l'électricité. La production décentralisée d'électricité au moyen de la cogénération présente un gros potentiel et pose les jalons de la refonte du système énergétique. Cette technologie innovante permet d'apporter une contribution importante à la sécurité d'approvisionnement et à la stabilité du réseau électrique durant les mois d'hiver.

Une installation CCF offre de nombreux avantages. Elle peut être intégrée dans différents types de bâtiments. La technologie est en effet recommandée pour des villas, dans l'hôtellerie, la restauration et les hôpitaux en fonction des besoins thermiques et électriques.

Installation d'un système de couplage chaleur-force au siège de HOLDIGAZ SA.

# ADRESSES

**Direction et siège social :**
**HOLDIGAZ SA**
Avenue Général-Guisan 28
CH – 1800 Vevey
Tél. +41 21 925 87 87
Fax +41 21 925 87 88
info@holdigaz.ch
www.holdigaz.ch

**ENERGIAPRO SA**
Avenue Général-Guisan 28
CH – 1800 Vevey
Tél. +41 800 429 429
Fax +41 21 925 87 88
info@energiapro.ch
www.energiapro.ch

**COMPAGNIE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DU GAZ SA**
Avenue Général-Guisan 28
CH – 1800 Vevey
Tél. +41 21 925 87 87
Fax +41 21 925 87 88
info@holdigaz.ch
www.holdigaz.ch

**SOCIÉTÉ DU GAZ DE LA PLAINE DU RHÔNE SA**
Avenue Général-Guisan 28
CH – 1800 Vevey
Tél. +41 21 925 87 87
Fax +41 21 925 87 88
info@holdigaz.ch
www.holdigaz.ch

**COSVEGAZ SA**
Avenue Général-Guisan 28
CH – 1800 Vevey
Tél. +41 800 402 403
Fax +41 21 861 27 92
info@cosvegaz.ch
www.cosvegaz.ch

**CORELLTECH SA**
Avenue Général-Guisan 28
CH – 1800 Vevey
Tél. +41 26 913 19 90
info@corelltech.ch
www.corelltech.ch

**HOLDIBAT SA**
Route de l'Industrie 2
CH – 1072 Forel (Lavaux)
Tél. +41 21 556 51 60
Fax +41 21 556 51 61
info@holdibat.ch
www.holdibat.ch

**JOSEPH DIÉMAND SA**
Route de l'Industrie 2
CH – 1072 Forel (Lavaux)
Tél. +41 21 620 01 00
Fax +41 21 620 01 16
info@diemand.ch
www.diemand.ch

**BRAUCHLI SA**
Route de l'Industrie 2
CH – 1072 Forel (Lavaux)
Tél. +41 21 623 69 90
Fax +41 21 620 01 16
info@brauchli-sa.ch
www.brauchli-sa.ch

**ROOS VENTILATION SA**
Route de l'Industrie 2
CH – 1072 Forel (Lavaux)
Tél. +41 21 925 83 80
Fax +41 21 620 01 16
info@roos-ventilation.ch
www.roos-ventilation.ch

**TAXA SA**
Route de l'Industrie 2
CH – 1072 Forel (Lavaux)
Tél. +41 21 781 07 00
Fax +41 21 781 07 18
info@taxa.ch
www.taxa.ch

**COGEN SA**
Route de l'Industrie 2
CH – 1072 Forel (Lavaux)
Tél. +41 21 556 51 70
Fax +41 21 556 51 71
info@cogen.ch
www.cogen.ch

**NOVOGAZ SA**
Avenue Général-Guisan 28
CH – 1800 Vevey
Tél. +41 21 925 87 79
Fax +41 21 925 87 88
info@novogaz.ch
www.novogaz.ch

**AGENA SA**
Route de l'Industrie 2
CH – 1072 Forel (Lavaux)
Tél. +41 21 905 26 56
agena@agena-energies.ch
www.agena-energies.ch

**ECORECYCLAGE SA**
Route du Vignoble 101
CH – 1175 Lavigny
Tél. +41 21 821 84 84
Fax +41 21 808 58 25
info@ecorecyclage.ch
www.ecorecyclage.ch

## UNITÉS DE MESURE

| ÉNERGIE | | PUISSANCE | |
|---|---|---|---|
| **kWh** | kilowattheure (unité de quantité d'énergie) | **kW** | kilowatt |
| **MWh** | 1 mégawattheure = 1'000 kWh | **MW** | 1 mégawatt = 1'000 kW ou 1 million de watts |
| **GWh** | 1 gigawattheure = 1 million de kWh | | |
| **TWh** | 1 térawattheure = 1 milliard de kWh | | |

**IMPRESSUM**

**Rédaction**
HOLDIGAZ SA

**Concept et graphisme**
in18, graphisme & communication

**Crédits photographiques**
© E. Fransdonk, www.emo-photo.com : p. 5
© HOLDIGAZ SA : pp. 15, 19, 27, 28, 30, 31, 32, 33, 35, 39, 43, 49, 53, 54
© photodrone.pro, Pedro Gutiérrez : pp. 25, 28, 45, 50, 51, 52
© Transitgas AG : p. 37
© Innovation Lab, CSA Gaznat, Aigle : p. 38
© Upperview Productions Sàrl : p. 44

**Photolithographie**
Genoud Arts graphiques SA : couvertures et chapitres
Studio Images Plus : images d'illustration

**Impression**
Genoud Arts graphiques SA

Achevé d'imprimer en août 2023

MIXTE
Papier issu de sources responsables
FSC® C003464

HOLDI GAZ

19e EXERCICE | 2022 – 2023

# RAPPORT SUR LES COMPTES HOLDIGAZ

# HOLDIGAZ
# RAPPORT SUR LES COMPTES

19e exercice 2022-2023

HOLDI GAZ

# 03
# COMPTES CONSOLIDÉS

# 23
# COMPTES ANNUELS

# COMPTES CONSOLIDÉS

04 **BILAN CONSOLIDÉ**

06 **COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ**

07 **ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS**
11 Notes sur le bilan
17 Notes sur le compte de résultat

20 **RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE HOLDIGAZ SA**

# BILAN CONSOLIDÉ

| ACTIF | NOTES | AU 31.03.2023 CHF | AU 31.03.2022 CHF |
|---|---|---|---|
| **ACTIFS CIRCULANTS** | | | |
| Trésorerie | | 78'407'158 | 41'324'481 |
| Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services | 1 | 54'308'664 | 54'664'673 |
| Autres créances à court terme | | 10'558'652 | 10'631'984 |
| Stocks et prestations de services non encore facturées | 2 | 13'477'031 | 11'375'970 |
| Actifs de régularisation | | 19'418'334 | 11'159'273 |
| **TOTAL ACTIFS CIRCULANTS** | | **176'169'839** | **129'156'381** |
| | | | |
| **ACTIFS IMMOBILISÉS** | | | |
| Immobilisations financières | 3 | 312'773'142 | 267'131'465 |
| Immobilisations incorporelles | | 39'882 | - |
| Immobilisations corporelles | 4 | 137'380'360 | 136'139'648 |
| **TOTAL ACTIFS IMMOBILISÉS** | | **450'193'384** | **403'271'113** |
| | | | |
| **TOTAL ACTIF** | | **626'363'223** | **532'427'494** |

| PASSIF | NOTES | AU 31.03.2023 CHF | AU 31.03.2022 CHF |
|---|---|---|---|
| **CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME** | | | |
| Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services | 5 | 46'411'182 | 38'456'199 |
| Autres dettes à court terme | 6 | 14'720'207 | 9'130'966 |
| Passifs de régularisation | | 22'332'095 | 14'900'739 |
| Provisions à court terme | 7 | 18'683'708 | 6'794'393 |
| **TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME** | | **102'147'192** | **69'282'297** |
| **CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME** | | | |
| Dettes à long terme portant intérêt | 8 | | |
| - envers des tiers | | 5'697'148 | 6'768'945 |
| - envers des organes | | 2'324'584 | 1'638'664 |
| - envers des parties liées | | 25'792'891 | 26'659'296 |
| Provisions à long terme | 7 | 169'156'888 | 153'350'149 |
| **TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME** | | **202'971'511** | **188'417'054** |
| **TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS** | | **305'118'703** | **257'699'351** |
| | | | |
| **CAPITAUX PROPRES** | 9 | | |
| Capital-actions | | 20'500'000 | 20'500'000 |
| Actions propres | | -210'490 | -34'461'277 |
| Réserves provenant de bénéfices cumulés | | 254'091'049 | 252'420'126 |
| Bénéfice de l'exercice | | 25'788'303 | 17'788'458 |
| Part des actionnaires minoritaires | | 21'075'658 | 18'480'836 |
| **TOTAL CAPITAUX PROPRES** | | **321'244'520** | **274'728'143** |
| | | | |
| **TOTAL PASSIF** | | **626'363'223** | **532'427'494** |

# COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

| | NOTES | DU 01.04.2022 AU 31.03.2023 CHF | DU 01.04.2021 AU 31.03.2022 CHF |
|---|---|---|---|
| Produits nets des ventes de biens et de prestations de services | 10 | 314'954'579 | 276'518'886 |
| Autres produits d'exploitation | | 200'162 | 349'175 |
| **TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION** | | **315'154'741** | **276'868'061** |
| Charges de matériel et de prestations de tiers | 11 | -168'234'240 | -160'728'003 |
| Charges de personnel | 12 | -62'450'919 | -58'567'189 |
| Autres charges d'exploitation | 13 | -14'779'239 | -15'303'618 |
| **Résultat opérationnel (EBITDA)** | | **69'690'343** | **42'269'251** |
| Amortissements et corrections de valeur sur des postes de l'actif immobilisé | 14 | -19'557'952 | -29'460'119 |
| Constitution de provisions d'exploitation | | -39'091'231 | -3'059'715 |
| Dissolution de provisions d'exploitation | 15 | 6'827'531 | 17'306'998 |
| **RÉSULTAT D'EXPLOITATION** | | **17'868'691** | **27'056'415** |
| | | | |
| Produits financiers | 16 | 14'829'398 | 5'763'458 |
| Charges financières | 17 | -2'052'070 | -9'860'200 |
| Produits hors exploitation | 18 | 1'530'034 | 1'351'982 |
| Charges hors exploitation | | -65'562 | -84'521 |
| Produits exceptionnels, uniques ou hors période | 19 | 3'474'559 | 399'577 |
| Charges exceptionnelles, uniques ou hors période | 20 | -39'896 | -31'947 |
| **RÉSULTAT AVANT IMPÔTS** | | **35'545'154** | **24'594'764** |
| Impôts et prestations conventionnelles aux communes concédantes | 21 | -6'688'345 | -6'326'679 |
| **RÉSULTAT GLOBAL** | | **28'856'809** | **18'268'085** |
| Part des actionnaires minoritaires | | -3'068'506 | -479'627 |
| | | | |
| **BÉNÉFICE DU GROUPE** | | **25'788'303** | **17'788'458** |

# ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

**PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION**
HOLDIGAZ SA, société mère dont le capital-actions est de CHF 20'500'000 réparti en 2'050'000 actions nominatives de CHF 10, détient les participations ci-contre :

| PARTICIPATIONS CONSOLIDÉES SELON LA MÉTHODE DE L'INTÉGRATION GLOBALE | CAPITAL-ACTIONS CHF | DÉTENTION AU 31.03.2023 % | DÉTENTION AU 31.03.2022 % |
|---|---|---|---|
| **Holdigaz Prestations SA, Vevey** (prestations de services aux sociétés du groupe) | 100'000 | 100 | 100 |
| **Holdigaz Production SA, Vevey** (prestations aux sociétés du groupe dans le domaine de l'énergie) | 100'000 | 100 | 100 |
| **Holdigaz Immobilier SA, Vevey** (achat, vente et exploitation d'immeubles) | 8'000'000 | 100 | 100 |
| **Energiapro SA, Vevey** (fourniture d'énergie) | 1'000'000 | 100 | 100 |
| **Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz SA, Vevey** (développement et gestion d'un réseau de distribution de gaz naturel) | 10'500'000 | 100 | 100 |
| **Société du Gaz de la Plaine du Rhône SA, Aigle** (développement et gestion d'un réseau de distribution de gaz naturel) | 10'000'000 | 100 | 100 |
| **Cosvegaz SA, Cossonay** (développement et gestion d'un réseau de distribution de gaz naturel) | 10'000'000 | 100 | 100 |
| **Corelltech SA, Vevey** (analyse de réseaux et détection de fuites d'eau et de gaz) | 200'000 | 100 | 100 |
| **Holdibat SA, Vevey** (gestion de projets dans le domaine de la technique du bâtiment) | 100'000 | 100 | 100 |
| **Joseph Diémand SA, Forel (Lavaux)** (prestations dans le domaine sanitaire) | 1'000'000 | 100 | 100 |
| **Brauchli SA, Forel (Lavaux)** (prestations dans le domaine du chauffage) | 1'000'000 | 100 | 100 |
| **Roos Ventilation SA, Forel (Lavaux)** (prestations dans les domaines de la ventilation et de la climatisation) | 300'000 | 100 | 100 |
| **Taxa SA, Forel (Lavaux)** (prestations dans les domaines du chauffage et des appareils de combustion et de stockage) | 300'000 | 100 | 100 |
| **CoGen SA, Forel (Lavaux)** (prestations dans le domaine des systèmes énergétiques) | 100'000 | 100 | 100 |
| **Novogaz SA, Vevey** (commerce d'appareils fonctionnant au gaz naturel et de produits innovants dans le domaine énergétique) | 100'000 | 100 | 100 |
| **Ecorecyclage SA, Lavigny** (traitement des déchets et production de biogaz et de compost) | 5'000'000 | 100 | 100 |
| **Agena SA, Moudon** (installation d'appareils en relation avec l'énergie solaire) | 200'000 | 100 | 100 |
| **Gazobois SA, Cossonay** (recherche dans le domaine de la production de gaz à partir de bois) | 120'000 | 100 | 100 |
| **Swiss Gas Invest SA, Vevey** (achat / vente de participations dans le domaine du gaz naturel) | 3'800'000 | 52,63 | 52,63 |

| PARTICIPATIONS NON CONSOLIDÉES | CAPITAL-ACTIONS CHF | DÉTENTION AU 31.03.2023 % | DÉTENTION AU 31.03.2022 % |
|---|---|---|---|
| **AGEPP SA, Lavey-Morcles** (développement de projets de forage géothermique dans la région de Lavey) | 5'000'000 | 21,72 | 21,72 |
| **Boostheat SA, Vénissieux – France** (développement, production et commercialisation de chaudières à haut rendement thermique) | € 2'970'436 | - | 18,70 |
| **Nordur Power SNG AG, Berne** (développement, financement, réalisation et commercialisation de projets dans le domaine de la production de gaz renouvelable en Islande et en Norvège) | 100'000 | 31 | 31 |
| **Petrosvibri SA, Vevey** (recherche d'hydrocarbures liquides ou gazeux, mise en œuvre d'un projet de géothermie) | 50'000 | 34 | 34 |
| **Softcar SA, Fribourg** [1] (développement, production et commercialisation de véhicules électriques alimentés au gaz naturel à faible empreinte écologique) | 275'653 | 60,75 | 49,60 |
| **Swiss Green Gas International AG, Baden** [2] (extraction et approvisionnement en gaz renouvelable) | 6'444'000 | 43,14 | 61,27 |

[1] Le capital-actions a été augmenté durant l'année, passant de CHF 214'770 à CHF 275'653.
[2] Au cours de l'exercice, le capital-actions a enregistré une nouvelle répartition entre les actionnaires de la société.

Au vu de l'absence actuelle de réelle activité économique et du caractère peu représentatif qu'AGEPP SA, Boostheat SA, Nordur Power SNG AG, Petrosvibri SA, Softcar SA et Swiss Green Gas International AG auraient dans les comptes de groupe, ces sociétés n'ont pas été retenues dans la consolidation. Ces dernières sont présentées sous la rubrique *Immobilisations financières*.

## GÉNÉRALITÉS

Les présents comptes consolidés ont été établis conformément aux dispositions légales en vigueur (titre trente-deuxième du Code des obligations). Les principes d'évaluation appliqués, non prescrits par la loi, sont décrits ci-après. À cet égard, afin d'assurer sa prospérité à long terme, le groupe saisit la possibilité de constituer et de dissoudre des réserves latentes.

## PRINCIPE ET MÉTHODE DE CONSOLIDATION

La date de clôture des comptes consolidés au 31 mars correspond à celle des comptes annuels des filiales. Les sociétés dont HOLDIGAZ SA détient le contrôle sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Lors de l'achat d'une participation consolidée, le prix d'acquisition qui dépasse la quote-part des actifs nets consolidés (goodwill) est directement comptabilisée en diminution des fonds propres. Les relations internes sont éliminées.

## ACTIONS PROPRES

Les actions propres figurent au bilan au coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Jusqu'au 31 mars 2022, les gains ou pertes résultant de la revente d'actions propres étaient saisis avec effet sur le compte de résultat. Estimant qu'il était plus approprié de ne pas affecter le compte de résultat par des transactions avec les actionnaires, la Société a décidé que les résultats sur les cessions d'actions propres seraient dès l'exercice 2022-2023 saisis sans effet sur le compte de résultat. Sans cette adaptation du principe comptable, le résultat consolidé avant impôts de l'exercice 2022-2023 aurait été inférieur de CHF 5'588'825.

## PRINCIPES D'ÉVALUATION

Les actifs et passifs sont regroupés et évalués uniformément en respect des directives internes du groupe. De façon générale, la base d'évaluation est celle du coût historique. Les principales règles appliquées sont les suivantes :

| | |
|---|---|
| **STOCKS** | |
| Valeur d'acquisition ou de revient, sous déduction d'abattements jugés nécessaires | |
| **PRESTATIONS DE SERVICES NON ENCORE FACTURÉES** | |
| Valeur vénale selon l'état d'avancement des travaux, sous déduction des états de situation facturés et d'éventuelles corrections de valeur jugées nécessaires sur le solde ouvert | |
| **AUTRES ACTIFS CIRCULANTS** | |
| Valeur nominale, déduction faite le cas échéant de corrections de valeur pour risques économiques | |
| **IMMOBILISATIONS CORPORELLES** | |
| Réseaux de gaz | Amortissement linéaire : 2 à 5% + amortissement extraordinaire |
| Installations industrielles | Amortissement linéaire : 3,2 à 15% |
| Immeubles : logements, parties commerciales et artisanales | Amortissement linéaire : 1 à 4%<br>+ amortissement linéaire selon durée de vie effective des aménagements importants<br>+ amortissement direct des aménagements de moindre importance |
| Installations en contracting | Amortissement linéaire selon durée de vie économique |
| Autres immobilisations corporelles | Achats de l'exercice amortis intégralement dès l'installation et / ou la mise en service |
| **IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES** | |
| Participations non consolidées et titres détenus à long terme | Valeur d'acquisition, déduction faite le cas échéant des corrections de valeur nécessaires |
| Prêts à long terme | Valeur nominale, sous déduction des corrections de valeur dictées par le principe de prudence |

## ENGAGEMENTS DE PRÉVOYANCE

La charge de l'exercice au titre de contribution patronale réglementaire se monte à CHF 4'903'337 (CHF 4'493'441 en 2021-2022) et la dette envers les institutions de prévoyance professionnelle, au 31 mars 2023, à CHF 416'264 (CHF 7'006 au 31 mars 2022).

| | AU 31.03.2023<br>CHF | AU 31.03.2022<br>CHF |
|---|---|---|
| **ENGAGEMENTS CONDITIONNELS** | | |
| Envers des consortiums | **256'994** | **414'498** |
| Pour garanties en faveur de tiers | **57'302** | **42'554** |
| Dans le cadre de l'acquisition de participations | **-** | **280'000** |

HOLDIGAZ SA s'est engagée à couvrir les charges annuelles de Gaznat SA à hauteur de son pourcentage de détention.

# NOTES SUR LE BILAN

| 1 CRÉANCES RÉSULTANT DE LA VENTE DE BIENS ET DE PRESTATIONS DE SERVICES | AU 31.03.2023 CHF | AU 31.03.2022 CHF |
|---|---|---|
| Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services | 57'758'150 | 58'228'622 |
| Correction de valeur pour créances douteuses | -3'449'486 | -3'563'949 |
| **TOTAL** | **54'308'664** | **54'664'673** |

Les *Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services* sont composées des montants dus par des tiers, provenant en majeure partie de la vente de gaz naturel.

| 2 STOCKS ET PRESTATIONS DE SERVICES NON ENCORE FACTURÉES | AU 31.03.2023 CHF | AU 31.03.2022 CHF |
|---|---|---|
| Stocks | 3'402'753 | 2'867'603 |
| Prestations de services non encore facturées | 10'074'278 | 8'508'367 |
| **TOTAL** | **13'477'031** | **11'375'970** |

Les *Stocks* se composent des pièces nécessaires aux interventions à réaliser sur les réseaux et installations de gaz ainsi que de tous les articles, appareils et toutes matières utiles aux différents secteurs d'activité des sociétés du groupe.
Les *Prestations de services non encore facturées* regroupent les travaux en cours de réalisation pour des tiers, estimés avec prudence, déduction faite des acomptes facturés sur ces travaux ainsi que la contre-valeur du gaz livré et non encore facturé.

| 3 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES | AU 31.03.2023 CHF | AU 31.03.2022 CHF |
|---|---|---|
| Participations non consolidées (voir page 8) | 42'038'902 | 39'225'861 |
| Correction de valeur | -33'850'173 | -32'448'144 |
| Titres détenus à long terme | 317'514'246 | 268'554'611 |
| Correction de valeur | -17'784'527 | -14'584'296 |
| Prêts à long terme à des tiers | 444'251 | 862'828 |
| Prêts à long terme à des parties liées | 15'641'107 | 15'694'400 |
| Correction de valeur | -11'264'031 | -10'207'162 |
| Autres immobilisations financières | 33'367 | 33'367 |
| **TOTAL** | **312'773'142** | **267'131'465** |

Au niveau des *Participations non consolidées*, HOLDIGAZ SA a augmenté sa participation dans Softcar SA en 2022-2023.

Les *Titres détenus à long terme* représentent les détentions de 15,56% du capital-actions de Gaznat SA, de 7,89% du capital-actions de FluxSwiss Sàrl et le placement dans trois fonds d'investissement dans le domaine des énergies renouvelables. Durant l'exercice sous revue, HOLDIGAZ SA a réalisé un nouvel investissement dans un fonds d'investissement actif dans le domaine de l'énergie.

Les *Prêts à long terme à des parties liées* se composent d'un prêt à FluxSwiss Sàrl, AGEPP SA et Swiss Green Gas International AG.

## 4 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

| 2021-2022<br>CHF | Réseaux de gaz | Installations industrielles | Immeubles et terrains | Installations de stockage, machines, outillage | Véhicules | Mobilier, machines de bureau, parc informatique | Compteurs et régulateurs de pression | Installations en contracting | TOTAL |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Valeur nette au 31.03.2021** | **39'808'835** | **23'355'990** | **61'808'959** | **5** | **1** | **6** | **3** | **5'580'113** | **130'553'912** |
| Acquisitions / Investissements | 7'658'919 | 6'503'473 | 544'125 | 450'352 | 753'714 | 1'321'330 | 349'700 | 2'049'524 | **19'631'137** |
| Conduites mises hors service ou remplacées | -2'027'339 | | | | | | | | **-2'027'339** |
| Reclassement | | 622'873 | | | | | | -622'873 | **-** |
| Amortissements | -7'589'301 | -1'946'803 | -1'383'658 | -450'352 | -753'714 | -1'321'330 | -349'700 | -250'543 | **-14'045'401** |
| Reprise d'amortissements sur conduites mises hors service ou remplacées | 2'027'339 | | | | | | | | **2'027'339** |
| **Valeur nette au 31.03.2022** | **39'878'453** | **28'535'533** | **60'969'426** | **5** | **1** | **6** | **3** | **6'756'221** | **136'139'648** |

| 2022-2023<br>CHF | Réseaux de gaz | Installations industrielles | Immeubles et terrains | Installations de stockage, machines, outillage | Véhicules | Mobilier, machines de bureau, parc informatique | Compteurs et régulateurs de pression | Installations en contracting | TOTAL |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Valeur nette au 31.03.2022** | **39'878'453** | **28'535'533** | **60'969'426** | **5** | **1** | **6** | **3** | **6'756'221** | **136'139'648** |
| Acquisitions / Investissements | 4'251'457 | 6'764'930 | 1'350'671 | 1'098'181 | 645'161 | 814'779 | 427'498 | 1'199'004 | **16'551'681** |
| Conduites mises hors service ou remplacées | -1'518'906 | | | | | | | | **-1'518'906** |
| Amortissements | -7'198'674 | -3'091'998 | -1'771'240 | -1'098'181 | -645'161 | -814'779 | -427'498 | -263'438 | **-15'310'969** |
| Reprise d'amortissements sur conduites mises hors service ou remplacées | 1'518'906 | | | | | | | | **1'518'906** |
| **Valeur nette au 31.03.2023** | **36'931'236** | **32'208'465** | **60'548'857** | **5** | **1** | **6** | **3** | **7'691'787** | **137'380'360** |

| **Réseaux de gaz** | **AU 31.03.2023** CHF | **AU 31.03.2022** CHF |
|---|---|---|
| Valeur brute des travaux en cours de réalisation | 4'139'402 | 4'147'141 |
| Valeur brute des conduites en service | 304'899'950 | 302'159'660 |
| Fonds d'amortissements | -272'108'116 | -266'428'348 |
| **Valeur nette** | **36'931'236** | **39'878'453** |

Les investissements mentionnés sous cette rubrique représentent le coût des améliorations apportées aux infrastructures de transport et de distribution de gaz naturel.

La politique d'amortissement extraordinaire des réseaux de gaz a été poursuivie afin de maintenir une position permettant de faire face aux contraintes d'un marché très concurrentiel, de l'énergie en général et de la distribution de gaz en particulier. Au 31 mars 2023, la valeur résiduelle des réseaux de transport et de distribution de Cosvegaz SA est de CHF 26'981'234, celle de la Société du Gaz de la Plaine du Rhône SA de CHF 9'950'002, alors que les réseaux de la Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz SA sont intégralement amortis.

| **Installations industrielles** | **AU 31.03.2023** CHF | **AU 31.03.2022** CHF |
|---|---|---|
| Valeur brute | 56'980'509 | 50'215'579 |
| Fonds d'amortissements | -24'772'044 | -21'680'046 |
| **Valeur nette** | **32'208'465** | **28'535'533** |

| **Immeubles et terrains** | **AU 31.03.2023** CHF | **AU 31.03.2022** CHF |
|---|---|---|
| Valeur brute | 82'457'500 | 81'106'829 |
| Fonds d'amortissements | -21'908'643 | -20'137'403 |
| **Valeur nette** | **60'548'857** | **60'969'426** |

Les terrains ne sont pas amortis.

## 5 DETTES RÉSULTANT DE L'ACHAT DE BIENS ET DE PRESTATIONS DE SERVICES

Ce poste comprend, pour une large part, des montants dus pour l'achat du gaz des mois de février et mars 2023, respectivement de février et mars 2022.

| 6 AUTRES DETTES À COURT TERME | AU 31.03.2023 CHF | AU 31.03.2022 CHF |
|---|---|---|
| Avances et acomptes sur ventes et prestations de services non encore facturées | 9'807'254 | 5'828'890 |
| Autres dettes à court terme | 4'912'953 | 3'302'076 |
| **TOTAL** | **14'720'207** | **9'130'966** |

| 7 PROVISIONS À COURT ET À LONG TERME | AU 31.03.2023 CHF | AU 31.03.2022 CHF |
|---|---|---|
| Fluctuations et indexations rétroactives de prix d'achat du gaz | 25'340'827 | 11'340'827 |
| Énergies renouvelables et Nouvelles technologies gazières | 93'199'233 | 79'104'205 |
| Ouverture des marchés et Correctifs tarifaires | 34'138'957 | 39'138'957 |
| Autres provisions | 35'161'579 | 30'560'553 |
| **TOTAL** | **187'840'596** | **160'144'542** |

Les provisions sont destinées à prendre en charge une part de risques inhérents aux contraintes des marchés dans lesquels sont actives les participations ainsi que les risques liés à la diversification des affaires dans le domaine gazier. Au cours de l'exercice sous revue, les bonnes performances ont permis de reconstituer la provision pour *Fluctuation et indexations rétroactives de prix d'achat du gaz* qui avait été prélevée lors de l'exercice précédent, en raison de la hausse massive des prix d'approvisionnement.

Par ailleurs, pour répondre aux exigences croissantes liées à la protection de l'environnement et s'assurer une place de premier plan dans un marché global de l'énergie en très forte mutation, le groupe HOLDIGAZ a maintenu différentes dispositions qui visent à offrir des solutions alliant le gaz naturel à toute autre énergie renouvelable. Les provisions pour *Énergies renouvelables et Nouvelles technologies gazières* assurent l'appui financier nécessaire à ces nouveaux domaines d'activité.

La provision pour *Ouverture des marchés* est destinée à absorber les contraintes liées au modèle de calcul du timbre de transport du gaz et des effets de ce timbre sur les clients industriels.

Les *Autres provisions* sont liées en grande partie aux autres domaines de l'activité gazière.

## 8 DETTES À LONG TERME PORTANT INTÉRÊT

Les dettes à long terme envers des tiers et des organes ont des échéances comprises entre un et cinq ans.
Celles envers des parties liées ont des échéances de plus de cinq ans.

| 9 CAPITAUX PROPRES | AU 31.03.2023<br>CHF | AU 31.03.2022<br>CHF |
|---|---|---|
| Capitaux propres au 01.04.2022 / 01.04.2021 | 274'728'143 | 277'823'000 |
| Bénéfice de l'exercice | 25'788'303 | 17'788'458 |
| Dividende | -10'250'000 | -12'300'000 |
| Dividende sur propres actions détenues au moment du paiement du dividende | 1'290 | 918'258 |
| Variation des actions propres détenues | 34'250'787 | -8'657'413 |
| Résultat sur cession d'actions propres | -5'588'825 | - |
| Goodwill d'acquisition | -280'000 | -787 |
| **Capitaux propres du groupe** | **318'649'698** | **275'571'516** |
| Variation de la part des actionnaires minoritaires | 2'594'822 | -843'373 |
| **CAPITAUX PROPRES GLOBAUX AU 31.03.2023 / 31.03.2022** | **321'244'520** | **274'728'143** |

Les informations sur la détention et le mouvement des propres actions figurent en note 2.8 de l'annexe aux comptes annuels de HOLDIGAZ SA (voir page 31).

# NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

| 10 PRODUITS NETS DES VENTES DE BIENS ET DE PRESTATIONS DE SERVICES | 2022-2023 CHF | 2021-2022 CHF |
|---|---|---|
| Ventes de gaz naturel | 210'603'724 | 177'110'572 |
| Autres prestations du secteur du Gaz | 10'842'485 | 17'568'205 |
| Prestations du secteur des Techniques du bâtiment | 67'479'248 | 61'193'028 |
| Prestations du secteur des Énergies renouvelables | 26'029'122 | 20'647'081 |
| **TOTAL** | **314'954'579** | **276'518'886** |

Les *Ventes de gaz naturel* comprennent les produits relatifs à la vente du gaz et aux taxes mensuelles d'abonnements dans 153 communes du Chablais vaudois et valaisan, de la Riviera, de la Veveyse fribourgeoise, de la Broye et du Plateau vaudois. Les quantités de gaz vendues totalisent 1'349 GWh, soit une baisse de 19,8% par rapport à l'exercice précédent en raison de températures plus clémentes ainsi qu'une diminution de la consommation volontaire des clients suite aux recommandations des autorités fédérales, dans le contexte d'une éventuelle pénurie d'énergie. Deux hausses tarifaires ont été introduites au 1er avril et au 1er novembre 2022 auprès de l'ensemble de la clientèle.

Les *Autres prestations du secteur du Gaz* comprennent principalement les prestations facturées pour la réalisation d'installations de distribution de gaz et de télécomptage. Ces prestations ont été essentiellement fournies sur les réseaux desservis. Les activités de la société Corelltech SA sont également comprises dans ce poste. Celles-ci ainsi que le secteur des *Techniques du bâtiment* (sanitaire, chauffage, ventilation-climatisation, systèmes énergétiques) et celui des *Énergies renouvelables* (énergie solaire, gestion et valorisation des déchets organiques et de stations d'épuration, injection de biogaz) ont connu une activité couvrant la Suisse romande.

Des travaux internes, réalisés essentiellement pour des extensions, des rénovations de réseaux de gaz, des installations de stations GNC (gaz naturel comprimé pour la mobilité) et d'un système de télécomptage sont portés en augmentation des *Actifs immobilisés* pour CHF 8'626'778 (CHF 11'121'848 en 2021-2022).

## 11 CHARGES DE MATÉRIEL ET DE PRESTATIONS DE TIERS

Ces charges comprennent le coût d'achat du gaz livré, le prix de revient de toutes les fournitures nécessaires à l'exécution des travaux d'installations, le prix de revient des appareils vendus ainsi que le coût des prestations de tiers.

## 12 CHARGES DE PERSONNEL

Ces frais sont composés des rémunérations payées au personnel ainsi que des charges sociales patronales.

## 13 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Ces autres charges regroupent les frais :
- d'entretien des infrastructures gazières ;
- d'entretien et de relevé des compteurs de gaz ;
- de locaux ;
- de transport ;
- d'énergie ;
- généraux d'administration.

| 14 AMORTISSEMENTS ET CORRECTIONS DE VALEUR SUR DES POSTES DE L'ACTIF IMMOBILISÉ | 2022-2023 CHF | 2021-2022 CHF |
|---|---|---|
| Immobilisations financières (participations non consolidées / titres à long terme) | 4'229'197 | 15'414'718 |
| Immobilisations corporelles (voir note 4) | 15'310'969 | 14'045'401 |
| Immobilisations incorporelles | 17'786 | - |
| **TOTAL** | **19'557'952** | **29'460'119** |

## 15 DISSOLUTION DE PROVISIONS D'EXPLOITATION

Le poste *Dissolution de provisions d'exploitation* au compte de résultat pour CHF 6'827'531 (CHF 17'306'998 en 2021-2022) couvre des charges effectives de l'exercice. Les dépenses attribuables à des provisions spécifiques sont directement débitées dans lesdites provisions. Les variations de provisions au cours de l'exercice 2021-2022 intégraient des dissolutions nettes de réserves latentes à hauteur de CHF 14'000'000.

| 16 PRODUITS FINANCIERS | 2022-2023 CHF | 2021-2022 CHF |
|---|---|---|
| Dividendes des participations non consolidées | 2'040 | 2'720 |
| Autres produits financiers | 14'827'358 | 5'760'738 |
| **TOTAL** | **14'829'398** | **5'763'458** |

Les *Autres produits financiers* comprennent les dividendes de titres détenus à long terme, dont celui de Gaznat SA d'un montant de CHF 2'210'279 (CHF 2'439'808 en 2021-2022), de EIP Offshore Wind Germany I SCS d'un montant de CHF 2'214'440 (CHF 1'234'920 en 2021-2022), de EIP Renewables Invest SCS d'un montant de CHF 2'615'876 (CHF 0 en 2021-2022) ainsi que des revenus de CHF 6'943'200 au titre de dividende et intérêts sur prêt provenant de FluxSwiss Sàrl (CHF 1'235'277 en 2021-2022).

Une rémunération pour garantie financière accordée à une société affiliée a également été enregistrée pour CHF 233'400 (CHF 233'400 en 2021-2022).

## 17 CHARGES FINANCIÈRES

Les *Charges financières* comprennent des frais financiers ainsi que des pertes de change réalisées et non réalisées sur des actifs financiers de CHF 1'429'949 (CHF 9'349'445 en 2021-2022).

## 18 PRODUITS HORS EXPLOITATION

Les *Produits hors exploitation* comprennent des loyers des locaux loués à des tiers pour CHF 1'929'287 (CHF 1'805'422 en 2021-2022) et des charges d'immeubles y relatives pour CHF 483'853 (CHF 453'440 en 2021-2022).

| 19 PRODUITS EXCEPTIONNELS, UNIQUES OU HORS PÉRIODE | 2022-2023 CHF | 2021-2022 CHF |
|---|---|---|
| Bénéfice sur cession d'actifs immobilisés | 2'926'312 | - |
| Autres produits exceptionnels | 548'247 | 399'577 |
| **TOTAL** | **3'474'559** | **399'577** |

## 20 CHARGES EXCEPTIONNELLES, UNIQUES OU HORS PÉRIODE

Il s'agit de diverses charges relatives à des exercices antérieurs.

| 21 IMPÔTS ET PRESTATIONS CONVENTIONNELLES AUX COMMUNES CONCÉDANTES | 2022-2023 CHF | 2021-2022 CHF |
|---|---|---|
| Impôts de l'exercice | 6'213'533 | 6'395'062 |
| Impôts des exercices précédents | 474'812 | -68'383 |
| **TOTAL** | **6'688'345** | **6'326'679** |

# RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE HOLDIGAZ SA

## RAPPORT SUR L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDÉS

**Opinion d'audit**
Nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de HOLDIGAZ SA et de ses filiales (le groupe), comprenant le bilan consolidé au 31 mars 2023, le compte de résultat consolidé pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe aux comptes consolidés, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes consolidés (pages 4 à 19) sont conformes à la loi suisse et aux principes de consolidation et d'évaluation décrits en annexe.

**Fondement de l'opinion d'audit**
Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés » de notre rapport. Nous sommes indépendants du groupe, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

**Autres informations**
La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes consolidés, des comptes annuels et de nos rapports correspondants.

Notre opinion d'audit sur les comptes consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes consolidés ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent, par ailleurs, comporter des anomalies significatives. Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

**Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux comptes consolidés**
Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes consolidés conformément aux dispositions légales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du groupe à poursuivre ses activités et d'établir le bilan consolidé sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider le groupe ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

**Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés**
Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit en conformité avec la loi suisse et les NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique.

En outre :
– nous identifions et évaluons les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes ;
– nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne du groupe ;
– nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes ;
– nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes consolidés ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener le groupe à cesser son exploitation ;
– nous recueillons des éléments probants suffisants et appropriés sur les informations financières des entités et sur les activités au sein du groupe, afin d'exprimer une opinion d'audit sur les comptes consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons au Conseil d'administration, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus et nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

## RAPPORT SUR D'AUTRES DISPOSITIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Conformément à l'art. 728 a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

**KPMG SA**

**Michel Faggion**
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

**Myriam Roulin**
Expert-réviseur agréée

Lausanne, le 17 août 2023

# 03
## COMPTES CONSOLIDÉS

# 23
## COMPTES ANNUELS

# COMPTES ANNUELS

24 **BILAN**

26 **COMPTE DE RÉSULTAT**

27 **TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE**

28 **ANNEXE**

33 **PROPOSITION DE RÉPARTITION DU BÉNÉFICE AU BILAN**

34 **RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE HOLDIGAZ SA**

# BILAN

| ACTIF | NOTES | AU 31.03.2023 CHF | AU 31.03.2022 CHF |
|---|---|---|---|
| **ACTIFS CIRCULANTS** | | | |
| Trésorerie | | 2'793'781 | 3'706'094 |
| Trésorerie déposée auprès de participations | 2.1 | - | 6'097'547 |
| Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services | | | |
| - envers des tiers | | 13'183 | 5'000 |
| - envers des participations | | 656'954 | 2'077'448 |
| Autres créances à court terme | | | |
| - envers des tiers | | 6'295'999 | 6'839'802 |
| - envers des participations | | 21'105'987 | 31'709'039 |
| Actifs de régularisation | 2.2 | 36'663'819 | 39'879'638 |
| **TOTAL ACTIFS CIRCULANTS** | | **67'529'723** | **90'314'568** |
| | | | |
| **ACTIFS IMMOBILISÉS** | | | |
| Immobilisations financières | 2.3 | 313'712'037 | 256'568'327 |
| Participations | 2.4 | 119'921'519 | 118'726'295 |
| **TOTAL ACTIFS IMMOBILISÉS** | | **433'633'556** | **375'294'622** |
| | | | |
| **TOTAL ACTIF** | | **501'163'279** | **465'609'190** |

| PASSIF | NOTES | AU 31.03.2023 CHF | AU 31.03.2022 CHF |
|---|---|---|---|
| **CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME** | | | |
| Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services | | | |
| - envers des tiers | | 45'915 | 42'622 |
| - envers des participations | | 1'133'994 | 63'677 |
| Dettes à court terme portant intérêt envers des participations | | 133'492'477 | 147'954'994 |
| Autres dettes à court terme | | | |
| - envers des tiers | | 55'929 | 10'100 |
| - envers des participations | | 1'248'112 | 793'473 |
| Trésorerie déposée par des participations | 2.1 | - | 6'200'000 |
| Passifs de régularisation | | 469'586 | 1'754'771 |
| Provisions à court terme | 2.5 | 4'363'367 | 1'326'167 |
| **TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME** | | **140'809'380** | **158'145'804** |
| **CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME** | | | |
| Dettes à long terme portant intérêt | 2.6 | | |
| - envers des tiers | | 5'697'148 | 6'768'945 |
| - envers des organes | | 2'324'584 | 1'638'664 |
| Provisions à long terme | 2.5 | 89'329'445 | 81'862'463 |
| **TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME** | | **97'351'177** | **90'270'072** |
| **TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS** | | **238'160'557** | **248'415'876** |
| **CAPITAUX PROPRES** | | | |
| Capital-actions | | 20'500'000 | 20'500'000 |
| Réserve légale générale issue du bénéfice | | 10'250'000 | 10'250'000 |
| Réserves facultatives issues du bénéfice | | | |
| - Réserves constituées en vertu des décisions de l'Assemblée générale | | 199'374'546 | 189'374'546 |
| - Bénéfice au bilan | 2.7 | | |
| Report | | 5'692'510 | 13'413'140 |
| Bénéfice de l'exercice | | 27'396'156 | 18'116'905 |
| Actions propres | 2.8 | -210'490 | -34'461'277 |
| **TOTAL CAPITAUX PROPRES** | | **263'002'722** | **217'193'314** |
| | | | |
| **TOTAL PASSIF** | | **501'163'279** | **465'609'190** |

# COMPTE DE RÉSULTAT

| | NOTES | DU 01.04.2022 AU 31.03.2023 CHF | DU 01.04.2021 AU 31.03.2022 CHF |
|---|---|---|---|
| Produits des participations | 2.9 | 48'489'149 | 49'258'411 |
| Produits financiers | 2.10 | 8'753'945 | 5'290'618 |
| Autres produits | | 4'089 | 23'755 |
| **TOTAL PRODUITS** | | **57'247'183** | **54'572'784** |
| | | | |
| Achats de services à des entités du groupe | | -9'789'108 | -9'810'390 |
| Charges financières | | -1'864'747 | -9'790'590 |
| Autres charges d'exploitation | | -1'701'241 | -1'409'061 |
| Amortissements et corrections de valeur sur des postes de l'actif immobilisé | 2.11 | -4'724'968 | -15'414'717 |
| Dotations aux provisions | | -15'000'000 | -3'000'000 |
| Dissolution de provisions | | 1'056'870 | 3'299'630 |
| **TOTAL CHARGES** | | **-32'023'194** | **-36'125'128** |
| | | | |
| Produits exceptionnels, uniques ou hors période | 2.12 | 2'961'634 | - |
| | | | |
| **RÉSULTAT AVANT IMPÔTS** | | **28'185'623** | **18'447'656** |
| | | | |
| Impôts directs | | -789'467 | -330'751 |
| | | | |
| **BÉNÉFICE DE L'EXERCICE** | | **27'396'156** | **18'116'905** |

# TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

| | DU 01.04.2022 AU 31.03.2023 CHF | DU 01.04.2021 AU 31.03.2022 CHF |
|---|---|---|
| Bénéfice de l'exercice | 27'396'156 | 18'116'905 |
| Amortissements et corrections de valeur sur l'actif immobilisé | 4'724'968 | 15'414'717 |
| Perte de change sans influence sur les liquidités | 1'429'949 | 9'349'446 |
| Bénéfice résultant de la cession d'actifs immobilisés | -2'926'312 | - |
| Variation des créances résultant de la vente de biens et de prestations de services | 1'412'312 | -1'525'049 |
| Variation des autres créances à court terme et des actifs de régularisation | 14'512'675 | 4'230'867 |
| Variation des dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services | 1'073'610 | -258'774 |
| Variation des autres dettes à court terme et des passifs de régularisation | -784'716 | -1'313'564 |
| Variation des provisions | 10'504'181 | -3'598'012 |
| **Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation** | **57'342'823** | **40'416'536** |
| | | |
| Investissement dans des participations | -3'880'012 | -80'397 |
| Cessions de participations | 3'713'283 | - |
| Investissement dans des immobilisations financières | -64'415'096 | -20'318'502 |
| Remboursement ou cession d'immobilisations financières | 2'864'285 | 2'585'369 |
| **Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement** | **-61'717'540** | **-17'813'530** |
| | | |
| Distribution de bénéfices aux actionnaires (dividendes) | -10'248'710 | -11'381'742 |
| Acquisition d'actions propres | -3'182'359 | -8'711'017 |
| Vente d'actions propres | 31'844'321 | 53'604 |
| Variation des liquidités résultant de dettes à court terme portant intérêt | -14'462'517 | -4'554'209 |
| Entrées / Sorties de liquidités résultant de dettes à long terme portant intérêt | -385'878 | 35'238 |
| **Flux de trésorerie liés aux activités de financement** | **3'564'857** | **-24'558'126** |
| | | |
| **VARIATION DE LA TRÉSORERIE** | **-809'860** | **-1'955'120** |
| | | |
| Justification : | | |
| **Soldes totaux de trésorerie au 01.04** | **3'603'641** | **5'558'761** |
| Trésorerie déposée auprès de participations au 31.03 | - | 6'097'547 |
| Trésorerie déposée par des participations au 31.03 | - | -6'200'000 |
| Solde de trésorerie au 31.03 | 2'793'781 | 3'706'094 |
| **Soldes totaux de trésorerie au 31.03** | **2'793'781** | **3'603'641** |
| **VARIATION DE LA TRÉSORERIE** | **-809'860** | **-1'955'120** |

# ANNEXE

## 1. PRINCIPES

### 1.1 GÉNÉRALITÉS

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions légales en vigueur (titre trente-deuxième du Code des obligations). Les principes d'évaluation appliqués, non prescrits par la loi, sont décrits ci-après. À cet égard, afin d'assurer sa prospérité à long terme, HOLDIGAZ SA saisit la possibilité de constituer et de dissoudre des réserves latentes. Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin d'assurer la comparabilité avec les comptes 2022-2023.

### 1.2 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES ET PARTICIPATIONS

Les immobilisations financières comprennent des prêts et des titres détenus à long terme. Les titres d'entités dont HOLDIGAZ SA détient au moins 20% des droits de vote sont inclus dans la rubrique *Participations*. Les immobilisations financières et les participations sont évaluées au maximum au coût d'acquisition, déduction faite des éventuelles corrections de valeur.

### 1.3 ACTIONS PROPRES

Les actions propres figurent au bilan au coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Jusqu'au 31 mars 2022, les gains ou pertes résultant de la revente d'actions propres étaient saisis avec effet sur le compte de résultat. Estimant qu'il était plus approprié de ne pas affecter le compte de résultat par des transactions avec les actionnaires, la Société a décidé que les résultats sur les cessions d'actions propres seraient dès l'exercice 2022-2023 saisis sans effet sur le compte de résultat. Sans cette adaptation du principe comptable, le résultat avant impôts de l'exercice 2022-2023 aurait été inférieur de CHF 5'588'825.

## 2. NOTES SUR LES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT

| 2.1 TRÉSORERIE DÉPOSÉE AUPRÈS DE / PAR DES PARTICIPATIONS | AU 31.03.2023 CHF | AU 31.03.2022 CHF |
|---|---|---|
| Soldes en faveur de HOLDIGAZ SA | - | 6'097'547 |
| Soldes en faveur de participations | - | -6'200'000 |
| **TOTAL** | **-** | **-102'453** |

Il s'agit d'avoirs disponibles, respectivement d'engagements payables sous vingt-quatre heures, sur simple réquisition du déposant auprès du dépositaire.

| 2.2 ACTIFS DE RÉGULARISATION | AU 31.03.2023 CHF | AU 31.03.2022 CHF |
|---|---|---|
| Dividendes à recevoir de participations et de titres détenus à long terme | 36'017'303 | 38'802'828 |
| Autres actifs de régularisation | 646'516 | 1'076'810 |
| **TOTAL** | **36'663'819** | **39'879'638** |

Les dividendes à recevoir ont été acceptés ou seront acceptés par les assemblées générales des sociétés concernées avant la tenue de l'Assemblée générale de HOLDIGAZ SA.

| 2.3 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES | AU 31.03.2023 CHF | AU 31.03.2022 CHF |
|---|---|---|
| Titres détenus à long terme | 211'613'206 | 165'853'802 |
| Prêts à long terme à des tiers | 404'639 | 719'575 |
| Prêts à long terme à des participations | 101'694'192 | 89'994'950 |
| **TOTAL** | **313'712'037** | **256'568'327** |

| 2.4 PARTICIPATIONS | CAPITAL-ACTIONS CHF | DÉTENTION AU 31.03.2023 % | DÉTENTION AU 31.03.2022 % |
|---|---|---|---|
| **Holdigaz Prestations SA, Vevey** (prestations de services aux sociétés du groupe) | 100'000 | 100 | 100 |
| **Holdigaz Production SA, Vevey** (prestations aux sociétés du groupe dans le domaine de l'énergie) | 100'000 | 100 | 100 |
| **Holdigaz Immobilier SA, Vevey** (achat, vente et exploitation d'immeubles) | 8'000'000 | 100 | 100 |
| **Energiapro SA, Vevey** (fourniture d'énergie) | 1'000'000 | 100 | 100 |
| **Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz SA, Vevey** (développement et gestion d'un réseau de distribution de gaz naturel) | 10'500'000 | 100 | 100 |
| **Société du Gaz de la Plaine du Rhône SA, Aigle** (développement et gestion d'un réseau de distribution de gaz naturel) | 10'000'000 | 100 | 100 |
| **Cosvegaz SA, Cossonay** (développement et gestion d'un réseau de distribution de gaz naturel) | 10'000'000 | 100 | 100 |
| **Corelltech SA, Vevey** (analyse de réseaux et détection de fuites d'eau et de gaz) | 200'000 | 100 | 100 |
| **Holdibat SA, Vevey** (gestion de projets dans le domaine de la technique du bâtiment) | 100'000 | 100 | 100 |
| **Joseph Diémand SA, Forel (Lavaux)** (prestations dans le domaine sanitaire) | 1'000'000 | 100 | 100 |
| **Brauchli SA, Forel (Lavaux)** (prestations dans le domaine du chauffage) | 1'000'000 | 100 | 100 |
| **Roos Ventilation SA, Forel (Lavaux)** (prestations dans les domaines de la ventilation et de la climatisation) | 300'000 | 100 | 100 |
| **Taxa SA, Forel (Lavaux)** (prestations dans les domaines du chauffage et des appareils de combustion et de stockage) | 300'000 | 100 | 100 |
| **CoGen SA, Forel (Lavaux)** (prestations dans le domaine des systèmes énergétiques) | 100'000 | 100 | 100 |
| **Novogaz SA, Vevey** (commerce d'appareils fonctionnant au gaz naturel et de produits innovants dans le domaine énergétique) | 100'000 | 100 | 100 |
| **Ecorecyclage SA, Lavigny** (traitement des déchets et production de biogaz et de compost) | 5'000'000 | 100 | 100 |
| **Agena SA, Moudon** (installation d'appareils en relation avec l'énergie solaire) | 200'000 | 100 | 100 |
| **Gazobois SA, Cossonay** (recherche dans le domaine de la production de gaz à partir de bois) | 120'000 | 100 | 100 |
| **Swiss Gas Invest SA, Vevey** (achat / vente de participations dans le domaine du gaz naturel) Plus part indirecte au capital au travers de Gaznat SA 2,94% / 2,94% | 3'800'000 | 52,63 | 52,63 |

| 2.4 PARTICIPATIONS (SUITE) | CAPITAL-ACTIONS CHF | DÉTENTION AU 31.03.2023 % | DÉTENTION AU 31.03.2022 % |
|---|---|---|---|
| **AGEPP SA, Lavey-Morcles** (développement de projets de forage géothermique dans la région de Lavey) | **5'000'000** | **21,72** | **21,72** |
| **Boostheat SA, Vénissieux – France** (développement, production et commercialisation de chaudières à haut rendement thermique) | **€ 2'970'436** | **-** | **18,70** |
| **Nordur Power SNG SA, Berne** (développement, financement, réalisation et commercialisation de projets dans le domaine de la production de gaz renouvelable en Islande et en Norvège) | **100'000** | **31** | **31** |
| **Petrosvibri SA, Vevey** (recherche d'hydrocarbures liquides ou gazeux, mise en œuvre d'un projet de géothermie) Plus part indirecte au capital au travers de Gaznat SA 10,3% / 10,3% | **50'000** | **34** | **34** |
| **Softcar SA, Fribourg** [1] (développement, production et commercialisation de véhicules électriques alimentés au gaz naturel, à faible empreinte écologique) | **275'653** | **60,75** | **49,60** |
| **Swiss Green Gas International AG, Baden** [2] (extraction et approvisionnement en gaz renouvelable) | **6'444'000** | **43,14** | **61,27** |

[1] Le capital-actions a été augmenté durant l'année, passant de CHF 214'770 à CHF 275'653.
[2] Au cours de l'exercice, le capital-actions a enregistré une nouvelle répartition entre les actionnaires de la société.

## 2.5 PROVISIONS

Les provisions sont destinées à prendre en charge une part de risques inhérents aux contraintes des marchés dans lesquels sont actives les participations ainsi que les risques liés à la diversification des affaires dans le domaine gazier.

## 2.6 STRUCTURE D'ÉCHÉANCE DES DETTES À LONG TERME PORTANT INTÉRÊT

Les dettes ont une échéance entre un et cinq ans.

| 2.7 BÉNÉFICE AU BILAN | AU 31.03.2023 CHF | AU 31.03.2022 CHF |
|---|---|---|
| **Solde au 01.04** | **31'530'045** | **39'794'882** |
| Distribution de dividende (hors part sur actions propres détenues) | -10'248'710 | -11'381'742 |
| Attribution à la réserve facultative issue du bénéfice | -10'000'000 | -15'000'000 |
| Résultat sur cession d'actions propres imputé directement au bénéfice au bilan | -5'588'825 | - |
| Résultat de l'exercice | 27'396'156 | 18'116'905 |
| **SOLDE AU 31.03** | **33'088'666** | **31'530'045** |

| 2.8 ACTIONS PROPRES | AU 31.03.2023 Nombre d'actions nominatives | AU 31.03.2022 Nombre d'actions nominatives |
|---|---|---|
| **Solde au 01.04** | **185'384** | **139'595** |
| Achats | 21'637 | 46'079 |
| Cessions | -205'726 | -290 |
| **SOLDE AU 31.03** | **1'295** | **185'384** |

Les achats d'actions propres ont été réalisés au cours de l'exercice à un prix moyen par action de CHF 147 (CHF 189 en 2021-2022) et les ventes à un prix moyen par action de CHF 155 (CHF 183 en 2021-2022). La valeur comptable des propres actions détenues par HOLDIGAZ SA se monte à CHF 210'490 au 31 mars 2023 (CHF 34'461'277 au 31 mars 2022).

| 2.9 PRODUITS DES PARTICIPATIONS | 2022-2023 CHF | 2021-2022 CHF |
|---|---|---|
| Dividendes | 33'807'040 | 35'363'020 |
| Management fees | 14'682'109 | 13'895'391 |
| **TOTAL** | **48'489'149** | **49'258'411** |

Les *Management fees* sont facturés par HOLDIGAZ SA aux sociétés opérationnelles du groupe en contrepartie des services administratifs rendus et de la gestion stratégique du groupe.

## 2.10 PRODUITS FINANCIERS

Les *Produits financiers* comprennent les revenus d'intérêts sur les prêts à des participations ainsi que les dividendes reçus des titres détenus à long terme.

| 2.11 AMORTISSEMENTS ET CORRECTIONS DE VALEUR SUR DES POSTES DE L'ACTIF IMMOBILISÉ | 2022-2023 CHF | 2021-2022 CHF |
|---|---|---|
| Ajustement de valeur sur des immobilisations financières | 2'827'151 | 10'167'475 |
| Ajustement de valeur sur des participations | 1'897'817 | 5'247'242 |
| **TOTAL** | **4'724'968** | **15'414'717** |

| 2.12 PRODUITS EXCEPTIONNELS, UNIQUES OU HORS PÉRIODE | 2022-2023 CHF | 2021-2022 CHF |
|---|---|---|
| Bénéfice sur cession d'actifs immobilisés | 2'926'312 | - |
| Autres produits exceptionnels | 35'322 | - |
| **TOTAL** | **2'961'634** | **-** |

## 3. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### 3.1 EMPLOIS À PLEIN TEMPS

HOLDIGAZ SA n'emploie aucun personnel.

| 3.2 ENGAGEMENTS CONDITIONNELS | AU 31.03.2023<br>CHF | AU 31.03.2022<br>CHF |
|---|---|---|
| **CAUTIONNEMENTS ET OBLIGATIONS DE GARANTIE** | | |
| Cautionnements en faveur de sociétés du groupe | 3'300'000 | 3'300'000 |
| Garanties en faveur de tiers | 57'302 | 42'554 |

| | | |
|---|---|---|
| **ENGAGEMENT DE PAIEMENT** | | |
| Engagement de paiement conditionnel dans le cadre de l'acquisition de participations | - | 280'000 |

HOLDIGAZ SA s'est engagée à couvrir les charges annuelles de Gaznat SA à hauteur de son pourcentage de détention.

| 3.3 HONORAIRES DE L'ORGANE DE RÉVISION | AU 31.03.2023<br>CHF | AU 31.03.2022<br>CHF |
|---|---|---|
| Prestations de révision | 48'500 | 39'500 |

| 3.4 LIMITATION DE LIBRE DISPOSITION D'ACTIF | AU 31.03.2023<br>CHF | AU 31.03.2022<br>CHF |
|---|---|---|
| Montant de trésorerie bloqué en faveur de déposants | - | 6'200'000 |

# PROPOSITION DE RÉPARTITION DU BÉNÉFICE AU BILAN

| **BÉNÉFICE AU BILAN** | CHF |
|---|---|
| Bénéfice reporté | 11'281'335 |
| Résultat sur cession d'actions propres | -5'588'825 |
| **Total bénéfice reporté** | **5'692'510** |
| Bénéfice de l'exercice | 27'396'156 |
| **BÉNÉFICE AU BILAN** | **33'088'666** |

**Le Conseil d'administration propose la répartition du bénéfice au bilan sur les bases suivantes :**

| | |
|---|---|
| Dividende de CHF 6 par action | 12'300'000 |
| Attribution à la réserve facultative issue du bénéfice | 15'000'000 |
| Report à nouveau | 5'788'666 |
| **TOTAL** | **33'088'666** |

Aucun dividende n'est versé sur les actions propres. Par ailleurs, les actions propres d'un montant de CHF 210'490 sont couvertes par des capitaux propres distribuables.

Nos remerciements s'adressent aux directions des sociétés opérationnelles ainsi qu'à toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs du groupe pour leur engagement. Leur travail efficace au service de nos sociétés contribue de manière déterminante aux bons résultats de l'exercice.

**Philippe Petitpierre**
Président et Administrateur-délégué

**Fernand Mariétan**
Vice-président

Vevey, le 7 juillet 2023

# RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE HOLDIGAZ SA

## RAPPORT SUR L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

**Opinion d'audit**
Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de HOLDIGAZ SA (la Société), comprenant le bilan au 31 mars 2023, le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels (pages 24 à 32) sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

**Fondement de l'opinion d'audit**
Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la Société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

**Autres informations**
La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels, des comptes consolidés et de nos rapports correspondants.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

**Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux comptes annuels**
Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la Société à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider la Société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

**Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels**
Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit en conformité avec la loi suisse et les NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique.

En outre :
– nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes ;
– nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la Société ;
– nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes ;
– nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener la Société à cesser son exploitation.

Nous communiquons au Conseil d'administration, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus et nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

## RAPPORT SUR D'AUTRES DISPOSITIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Conformément à l'art. 728 a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts, et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

**KPMG SA**

**Michel Faggion**
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

**Myriam Roulin**
Expert-réviseur agréée

Lausanne, le 17 août 2023